

Délibération portant approbation du rapport annuel de performance (RAP) 2025

- Vu** le code de l'éducation et son article L.123-3 ;
- Vu** le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques ;
- Sur** proposition de la directrice de l'Ensib.

Le conseil d'administration réuni le 12 mars 2026 en séance plénière sous la présidence de **Monsieur Marc BERGÈRE**, après en avoir délibéré, **approuve le rapport annuel de performance (RAP) 2025** annexé à la présente délibération.

Vote :

Membres en exercice : **26**

Quorum de présence : **14**

Votes exprimés : **24**

Dont

Pour : **24**

Contre : **0**

Abstentions : **0**

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.

Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Villeurbanne, le 12 mars 2026

Le Président du Conseil d'Administration

A blue ink signature of M. Marc BERGÈRE, written over a circular stamp that contains the name "M. BERGÈRE".

M. Marc BERGÈRE

La Directrice

A blue ink signature of Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL, written over a rectangular stamp that contains the name "Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL".

Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL

Rapport Annuel de Performance (RAP)

2025

Préambule : Qu'est-ce que le PAP ? Le PAP, d'une obligation réglementaire à un choix stratégique

Le décret n° 2024-1108 du 2 décembre 2024 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel a abrogé l'article R 719-55 du Code de l'éducation et a supprimé la mention relative au projet annuel de performances (PAP) de l'article R 719-52 de ce même code. Suite à la suppression de cette obligation réglementaire de présenter le PAP en annexe aux actes budgétaires, **la Direction de l'établissement fait le choix de maintenir cette présentation par souci de cohérence méthodologique du pilotage et d'information complète des membres du Conseil d'administration.**

Le Code de l'éducation précisait que le budget comportait en annexe un Projet Annuel de Performance (PAP) : « Le Projet Annuel de Performance de l'établissement présente les objectifs poursuivis. Il comporte des indicateurs d'efficience, d'efficacité et de qualité du service public de l'enseignement supérieur défini à l'article L.123-3 du Code de l'éducation associés à ces objectifs. Ces indicateurs, qui sont établis en cohérence avec ceux des programmes ministériels dont les établissements relèvent, concourent à l'information du Conseil d'administration et des responsables des programmes ministériels ainsi qu'au suivi du contrat pluriannuel d'établissement » (Anciens articles R 719-52 et R 719-55 du Code de l'éducation).

La réalisation des objectifs et cibles définis dans le Projet Annuel de Performance est mesurée dans le Rapport Annuel de Performance (RAP), document annexé au compte financier de l'établissement, qui permet au Conseil d'administration (CA) de l'établissement de comparer la prévision et l'exécution budgétaires (à travers le compte financier) et de montrer le lien entre cette exécution budgétaire et l'engagement politique sur des objectifs à atteindre.

Table des matières

Préambule : Qu'est-ce que le PAP ? Le PAP, d'une obligation réglementaire à un choix stratégique	1
Introduction	3
Méthodologie	3
Structure	3
Légende	4
Présentation de l'établissement	5
Chiffres clés en 2025	7
Axe 1 : Participer à la structuration du site Lyon-Saint-Etienne	8
Objectif 1 : Participer à des projets inter-établissements	8
Objectif 2 : Participer à des actions structurantes autour des grandes transitions et des enjeux sociétaux d'avenir	9
Objectif 3 : Participer à la mise en œuvre d'appels à projets en lien avec la cellule d'ingénierie portée par la ComUE	12
Axe 2 : Développer le projet scientifique de l'Enssib pour consolider son modèle organisationnel et économique	15
Objectif 4 : Développer l'offre de formation de l'Enssib en lien avec les métiers d'avenir	15
Indicateurs Vie étudiante :	18
Objectif 5 : Renforcer sa politique et ses partenariats en matière de recherche	21
Objectif 6 : Construire les références de ses communautés professionnelles	23
Objectif 7 : Développer ses ressources propres	26
Axe 3 : Renforcer la marque Enssib	29
Objectif 8 : Développer la transversalité dans l'offre de formation	29
Objectif 9 : Participer à l'animation des communautés professionnelles et de recherche, nationales et internationales	31
Objectif 10 : Mettre en place une organisation et des outils de pilotage adaptés	34
Transition écologique et développement soutenable	38
Objectif 11 : Inscrire pleinement l'École dans son écosystème autour de projets fédérateurs (DSO, RSE)	41
Jalons du Contrat État 2022-2026	45
Indicateurs du Contrat État 2022-2026 – Axe 1	46

Introduction

Ce Rapport Annuel de Performance (RAP) 2025 est une annexe du compte financier 2025 présenté au Conseil d'administration du 12 mars 2026. Il permet de mesurer la réalisation des objectifs et cibles définis dans le Projet Annuel de Performance (PAP) et constituait, comme le PAP, une obligation réglementaire, visée par le Code de l'éducation.

L'édition 2025 du Rapport Annuel de Performance en constitue la troisième édition. Il a été décidé, d'une part, de présenter une formule resserrée en lien avec le RAP 2024, et, d'autre part, d'exposer des objectifs et des focus sur les axes les plus stratégiques en lien avec le Contrat État pluriannuel du site 2022-2026, finalisé en fin d'année 2023, le projet d'établissement EXPERT2026, et le contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) 2025-2027.

Le présent document reprend ainsi les objectifs, jalons et indicateurs de 2025 pour les mettre en perspective avec les cibles présentes dans le Contrat État (CE) et le projet d'établissement (PE) respectivement fixées en 2023 et 2022.

Cet exercice de construction du PAP et du RAP contribue à améliorer, d'une part, l'information des administrateurs et de la tutelle de l'établissement et, d'autre part, les outils d'aide au pilotage et à la décision au sein de l'établissement.

Méthodologie

La démarche de construction de Projet Annuel de Performance (PAP) / Rapport Annuel de Performance (RAP) s'inscrit dans une démarche plus globale de formalisation et de suivi d'indicateurs de performance pour l'Enssib.

Ce document favorise le pilotage de l'établissement en lien avec les objectifs fixés et les orientations du projet d'établissement. Les indicateurs mettent en exergue le suivi de projets particuliers et la mise en œuvre des politiques publiques prioritaires portées par l'établissement. Ces indicateurs sont suivis annuellement et reportés à la direction de l'établissement.

Les indicateurs existants sont suivis régulièrement dans le cadre des enquêtes, des dispositifs de contractualisation en lien avec l'État et les partenaires institutionnels (collectivités locales, ComUE...). Certains indicateurs seront consolidés dans le cadre du prochain projet d'établissement 2027-2031.

Afin de faciliter le suivi pluriannuel de la trajectoire de l'établissement, les éléments de bilan relatifs aux années antérieures sont repris dans ce document.

Structure

Le Rapport Annuel de Performance 2025 repose sur l'analyse du contrat de site 2022-2026, et notamment du volet spécifique à l'Enssib, et sur le projet d'établissement, approuvé en conseil d'administration le 14/03/2022, qui fixe **trois orientations stratégiques de développement** :

- Redéfinir et affirmer la cohérence de l'Enssib
- Définir la spécialité de l'école pour la faire évoluer vers un nouveau modèle
- Faire de l'Enssib un établissement de référence dans les réseaux ayant besoin de sa compétence.

20 jalons ont été définis pour valider la mise en œuvre de ces orientations. 2026 constitue la dernière année de mise en œuvre du projet Expert2026.

Le RAP 2025 est structuré selon les axes stratégiques de l'Enssib fixés pour la période de contractualisation avec l'État et adoptés lors du CA du 12 décembre 2023. Selon ce cadre, **le présent Rapport Annuel de Performance se décline autour des axes stratégiques suivants :**

- Participer à la structuration du site Lyon-Saint-Etienne
- Développer le projet scientifique de l'Enssib pour consolider son modèle organisationnel et économique
- Renforcer la marque Enssib.

Le Rapport Annuel de Performance détaille, pour chacun de ces trois axes, le suivi des objectifs de l'établissement, qui sont mesurés par des indicateurs stratégiques ou opérationnels :

Objectif 1 : Participer à des projets inter-établissements

Objectif 2 : Participer à des actions structurantes autour des grandes transitions et des enjeux sociétaux d'avenir

Objectif 3 : Participer à la mise en œuvre d'appels à projets en lien avec la cellule d'ingénierie portée par la ComUE

Objectif 4 : Développer l'offre de formation de l'Enssib en lien avec les métiers d'avenir

Objectif 5 : Renforcer sa politique et ses partenariats en matière de recherche

Objectif 6 : Construire les références de ses communautés professionnelles

Objectif 7 : Développer ses ressources propres

Objectif 8 : Développer la transversalité dans l'offre de formation

Objectif 9 : Participer à l'animation des communautés professionnelles et de recherche, nationales et internationales

Objectif 10 : Mettre en place une organisation et des outils de pilotage adaptés

Objectif 11 : Inscrire pleinement l'École dans son écosystème autour de projets fédérateurs (DSO, RSE)

Légende

Les symboles suivants indiquent l'état d'avancement des différents objectifs présents dans les jalons ou indicateurs du contrat quinquennal État ou du projet d'établissement :

✓ objectif atteint

🕒 objectif partiellement atteint ou en cours de réalisation

✗ objectif non atteint

Présentation de l'établissement

Créée par décret n°92-25 du 9 janvier 1992, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), constitué sous la forme d'un « grand établissement ». Elle est dotée d'une équipe de 93 agents et d'un budget d'environ 3 M€. Grande école de service public et école universitaire, elle défend depuis près de 35 ans un modèle original d'enseignement et de recherche. De par son statut et ses activités, l'Enssib est l'une des rares écoles européennes en sciences de l'information et des bibliothèques ainsi qu'en histoire de l'imprimé : à l'heure où l'information devient un enjeu stratégique, sa contribution à la structuration du paysage territorial et national dans ces domaines se veut déterminante.

L'Enssib forme des cadres du secteur public et du secteur privé en information, documentation et bibliothèques. Elle a pour mission de préparer, par une formation scientifique, culturelle et professionnelle, des fonctionnaires stagiaires se destinant à des fonctions scientifiques et d'encadrement dans les bibliothèques et les services de documentation et d'information scientifique et technique (conservateurs et bibliothécaires d'État et de la Ville de Paris). Elle propose un programme de formations tout au long de la vie dans le domaine des sciences de l'information et des bibliothèques, sur place et à distance. Accréditée à délivrer le diplôme national de master, elle dispense, en partenariat avec d'autres établissements lyonnais et stéphanois, quatre mentions de master. Elle offre en outre deux diplômes d'établissement, pour tout ou partie réalisés à distance. L'ensemble des formations dispensées relève d'un unique champ de formations : Données, documents, numérique et temporalités. L'évolution des formations est pensée avec les usagers, les communautés professionnelles qui les emploient, en s'appuyant sur une prospective continue en matière d'évolution des métiers et des compétences.

L'Enssib porte une activité d'expérimentation et de recherche, notamment sur les bibliothèques, les sciences de l'information et l'histoire du livre et des bibliothèques. Elle valorise celle-ci, notamment à travers une bibliothèque numérique et un ensemble d'éditions, dont certaines sont diffusées en accès ouvert et d'autres selon des modèles payants. Elle accueille un laboratoire, le Centre Gabriel Naudé, et contribue au laboratoire ELICO ; elle est l'une des neuf cotutelles de la Maison des sciences de l'homme-Lyon Saint-Etienne.

De par son rattachement au ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, elle contribue aux politiques publiques prioritaires du ministère visant à favoriser l'inclusion, l'ouverture, l'attractivité et la responsabilité sociétale de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle prend en compte dans sa stratégie, les enjeux de Science ouverte et de gestion des données, soutien à l'éducation aux médias et à l'information, innovation pédagogique, développement durable. Elle est intégrée à l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Par décret n° 2016-180 du 23 février 2016 portant association d'établissements publics du site lyonnais, elle est associée à l'Université de Lyon et participe au contrat de site de sa Communauté d'universités et établissements (ComUE).

Elle est également membre du Réseau des écoles de service public (RESP) ainsi que de l'Alliance des grandes écoles de Rhône-Alpes-Auvergne (AGERA).

Le contrat et le projet d'établissement de l'Enssib pour la période 2022 – 2026 doivent permettre de renforcer, d'une part, son positionnement unique (local, national et international) au carrefour de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la lecture publique, d'autre part, son rôle d'opérateur national au service de politiques publiques ambitieuses dans ces domaines et d'école en charge de la formation des cadres de la fonction publique, à travers le développement de ses partenariats et des interactions constantes avec les communautés professionnelles desservies.

Chiffres clés en 2025

FORMATION

165 étudiants

(COBD, masters, DUSIB inscrits à l'Enssib pour l'année universitaire 25-26)

98 élèves fonctionnaires formés en 2025

(DCB 33 et 34 et FIBE 14 et 15)

1 137 stagiaires de la FTLV

EDITIONS / VALORISATION

Bibliothèque : **30 358 ouvrages ; 50 022 documents numériques**

Editions : **622 publications** sur le flux du *Bulletin des bibliothèques de France* et parution de 2 dossiers thématiques

1 numéro de la revue de la recherche de l'Enssib – *Balisages*

4 publications aux Presses de l'Enssib

558 410 visites du site du *Bulletin des bibliothèques de France*

RECHERCHE

2 équipes de recherche

1 projet de recherche international

11 séminaires, colloques, conférences

5 projets de recherche menés

6 projets de recherche soutenus par le laboratoire CGN

350 participants aux colloques et séminaires de recherche organisés par l'Enssib

21 directions de thèse – 2 contrats doctoraux

Publications des enseignants-chercheurs :

620 notices bibliographiques dans HAL-Enssib ; 262 documents en texte intégral dans HAL-Enssib

PARTENARIATS INTERNATIONAUX

17 étudiants internationaux accueillis

8 accords de coopération et accords Erasmus

7 mobilités de stages à l'international (au 31.01.2026)

2 professeurs invités et 58 professionnels accueillis

BUDGET

Recettes : 3,16 M€ (constant par rapport à 2024) dont 2,35 M€ de SCSP, 810k€ de recettes propres.

Dépenses (taux d'exécution)

Crédits de personnel : 97% (1,04 M€),

Fonctionnement : 88% (1,4 M€),

Investissement : 61% (98 k€)

(données budgétaires du CF 25)

RESSOURCES HUMAINES

93 personnels permanents (au 31/12/25)

15 enseignants, enseignants-chercheurs et doctorantes; 19 personnels administratifs AENES ; 22 personnels de bibliothèques ; 37 personnels ITRF

Axe 1 : Participer à la structuration du site Lyon-Saint-Etienne

Objectif 1 : Participer à des projets inter-établissements

Actions :

- Participer au pôle « chose publique » animé par la ComUE.
- Contribuer à au moins un projet inter-établissements, par exemple en s'associant au projet E@SELY.
- Dans chacun de ces projets, veiller à articuler le positionnement territorial avec le positionnement national de grande école universitaire dotée de missions de service public.

Jalon Contrat État (CE)	2022	2023	2024	2025	2026
1. Participation à au moins un projet inter-établissement coordonné par la ComUE	1	1	1	1	1

En 2022, l'Enssib a marqué son vif intérêt pour le projet E@SELY, (Engineering At Saint-Etienne LYon), piloté par 4 écoles d'ingénieur du site : Centrale Lyon, ENTPE, INSA Lyon, Mines Saint-Etienne. L'objectif de ce projet consistait à faire de l'ingénierie un moteur pour la mobilisation de la science au service des transitions, en privilégiant 3 enjeux : Société décarbonée, Economie circulaire, Société numérique responsable. Déposé en fin d'année 2022 dans le cadre de la troisième vague de l'appel à projets Excellences, ce projet n'a pas été retenu début 2023. Il n'a donc pas été poursuivi dans ce format à partir de 2023 et l'Enssib n'y a plus été associée.

Durant les années 2023 et 2024, la direction de l'Enssib s'est fortement impliquée dans le comité de pilotage du projet « Chose publique » porté par le président de la ComUE, qui visait à fédérer autour de thématiques communes, à commencer par celle de l'attractivité des métiers du secteur public, l'ensemble des établissements du site de Lyon Saint-Etienne qui proposent des formations dans ce secteur : universités, Sciences Po, écoles de service public. Suite au changement de gouvernance, le projet « Chose publique » a été mis à l'arrêt en octobre 2024 par la ComUE (qui met désormais l'accent sur la structuration académique du site et la définition de nouveaux services pour les années à venir).

En 2024, l'Enssib a pris part à la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Ateliers de la donnée », élaborée conjointement par 13 établissements du site Lyon Saint-Etienne. En accord avec leur politique en matière de données et de promotion des principes FAIR¹, plusieurs établissements et unités du site Lyon Saint-Etienne se sont associés pour mettre en place

¹ Les principes FAIR (Findable, Accessible, Interoperable, Reusable) sont des critères pour organiser les données numériques en accès ouvert.

l'atelier de la donnée DATAlystE. L'objectif de la démarche est d'offrir un premier niveau de réponse aux équipes de recherche en développant plusieurs axes, comme un guichet unique de demande, la mutualisation d'actions et de ressources, une offre de formations adaptée, des fiches pratiques, etc. Doté d'un site web dédié, DATAlystE rassemble les partenaires rattachés à la ComUE Université de Lyon qui en assure le portage et la gestion administrative et financière.

Labellisé en janvier 2025 par le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, ce nouvel atelier s'est mis en œuvre en 2025 en mutualisant les compétences des partenaires du site de façon à apporter des ressources, des formations et un accompagnement qui couvrent l'ensemble du [parcours de la donnée](#)², depuis la planification dans le cadre du plan de gestion de données jusqu'à la réutilisation des données de recherche. La mise en œuvre de DATAlystE s'est notamment traduite par une journée de lancement organisée le 30 juin 2025 sur le campus Lyon-Écully de l'École Centrale de Lyon.

Pour 2026, l'Ensib poursuit sa contribution à travers sa participation au comité scientifique, au comité de pilotage, et aux différents groupes de travail, autour des grands axes de travail suivants :

- Accompagnement et formation
- Infrastructure et juridique
- Traitement des données.

L'objectif est d'aboutir à la production de livrables pour mi-juin 2026 sous diverses formes (posters, mémos, fiches spécifiques, recensement de supports de formation...).

Objectif 2 : Participer à des actions structurantes autour des grandes transitions et des enjeux sociétaux d'avenir

Actions :

- Contribution aux groupes de travail du site Lyon-Saint-Etienne consacrés aux grandes transitions, au patrimoine et à la vie des campus
- Implication dans des actions collectives du site en matière de grandes transitions et d'enjeux sociétaux d'avenir
- Mobilisation du réseau des économes de flux et échange de bonnes pratiques (ex. : liste de fournisseurs vertueux)
- Collaborations et partage d'expertises
- Mise en œuvre concertée du Plan de sobriété énergétique

Jalon CE	2022	2023	2024	2025	2026
2. Participation à la coordination des stratégies RSE mise en place par la ComUE		v	v	v	v

² <https://datalyste.universite-lyon.fr/parcours-de-la-donnee-328687.kjsp?RH=ADLD>

L'école est signataire de la Charte RSE portée par la ComUE Université de Lyon. Elle a confirmé son engagement en faveur de la transition écologique lors des premières Assises de la transition le 7 juin 2023 qui ont donné lieu à la présentation d'une feuille de route du site.

L'Enssib a bénéficié, en 2022-2023, d'un accompagnement efficace de la part de l'Université de Lyon (Pôle Stratégie Immobilière, Développement et Vie des Campus) pour mener à bien son projet de raccordement au chauffage urbain (RCU), réalisé grâce à un financement obtenu dans le cadre de l'appel à projet Résilience (239 540 €) : démarrés en décembre 2022, les travaux se sont achevés en avril 2023, par les opérations de dépôt des anciens matériels.

Par ailleurs, l'établissement finance par convention, depuis la rentrée 2024, un accompagnement spécifique de la part de l'Université de Lyon pour la mise en œuvre de son schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI).

En 2024, l'Enssib a poursuivi sa collaboration au réseau des référents DDRS de l'UdL en participant activement aux comités technique et stratégique (Cotech) « Transitions » et « Patrimoine », et aux groupes d'échange sur l'élaboration des schémas directeurs DDRSE des établissements. L'Enssib a notamment accueilli dans ses locaux le Cotech « Patrimoine » (janvier 2024), ainsi que le Cotech « Transitions » (juillet 2024) qui furent l'occasion de rendre visible et de valoriser l'action de l'École dans le champ de la formation des professionnels aux enjeux de Transition écologique, ainsi que le rôle des bibliothèques comme actrices engagées du développement durable.

En 2025, avec la mise en œuvre de son nouveau schéma directeur « développement durable – responsabilité sociétale et environnementale » (SD DD&RSE) voté par son Conseil d'administration le 13 mars, l'Enssib a consolidé son engagement dans les enjeux de transition écologique autour de 5 axes structurants : pilotage, formation, recherche, enjeux environnementaux et politique sociale. Ces résultats sont analysés dans ce RAP dans le cadre de l'objectif 10, item « Transition écologique et développement soutenable ».

Une Direction des transitions et de la prospective a été créée le 1^{er} septembre pour coordonner la politique de l'École en matière de transition écologique et sociétale, de lutte contre la désinformation et de déploiement de l'usage de l'intelligence artificielle.

L'Enssib a par ailleurs poursuivi sa participation active aux Cotech « Transitions » coordonnés par l'Université de Lyon. Dans la continuité de la feuille de route avancée en marge de la « Charte des Transitions » signée en juin 2023 par les établissements du site, des sessions de formation inter établissements ont été proposées et suivies par des personnels de l'Enssib pour une intégration des enjeux de transitions écologiques aux savoirs métiers (budget vert, achats durables, numérique responsable, etc.). L'Enssib a participé aux ateliers thématiques mis en œuvre par la ComUE dans le cadre des Assises de la Transitions 2025 (le 3 juillet), ainsi qu'à la session dédiée au renouvellement des engagements des établissements (le 30 septembre).

En 2026, la contribution des établissements à la politique de site semble articulée à l'implication des chercheurs dans les instituts thématiques en cours de création par la ComUE.

En 2026, l'Enssib va poursuivre son implication dans la stratégie du site en matière de transition écologique, par sa participation aux Cotech « Transitions » mis en œuvre par la ComUE.

L'établissement sera attentif aux opportunités de collaboration impulsées dans ce domaine à l'échelle du site, notamment en matière de formation des personnels, de mutualisation de compétences et de soutien aux initiatives étudiantes. S'appuyant sur son schéma directeur « développement durable - responsabilité sociétale environnementale » (SD DDRSE), l'Enssib souhaite formaliser le suivi de ses actions par la mise en œuvre d'un tableau de bord. Sa participation aux réseaux locaux et nationaux s'inscrit pleinement dans l'Axe « Pilotage » de son SD-DDRSE (Objectif 3 : « Inscrire la transition écologique dans le rayonnement institutionnel et partenarial de l'établissement »).

Objectif 3 : Participer à la mise en œuvre d'appels à projets en lien avec la cellule d'ingénierie portée par la ComUE

Actions :

- Suivi de la veille réalisée par la ComUE en matière d'appels à projet
- Réponse systématique (positive ou négative) aux enquêtes d'intérêt conduites en matière d'appels à projet
- Contribution à la rédaction des appels auxquels l'Enssib choisira de répondre de manière concertée
- Réponse aux enquêtes de suivi sur la mise en œuvre de ces appels.

Jalon CE	2022	2023	2024	2025	2026
3. Avoir obtenu deux financements pour projets nationaux ou internationaux durant la période contractuelle					

Indicateurs CE	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Cible 2026
1. Capacité de réponse de l'Enssib à des appels à projet					
1.1. Nombre annuel de projets présentés / retenus.	5 / 3	5 / 3*	5 / 2	6/4	10 / 5
Sous-indicateur : nombre annuel de projets présentés / retenus avec soutien de la cellule ComUE, le cas échéant dans le cadre d'appels à projet (dont projets européens ou internationaux)	0 / 0	2 / 1**	0 / 0	0/0	0 / 0

* Projets présentés/retenus : Plan national EMI du ministère de la culture ; Projet Organisation internationale de la francophonie (OIF) ; Appel à projet (AAP) de la Direction Immobilière de l'État 348 ; AAP Région AURA « réussite étudiante » (avec le soutien de la cellule AAP ComUE) ; partenariat au projet E@SELY. Le résultat de l'appel à projets 348 « Performance et résilience des bâtiments de l'État et de ses opérateurs » s'est avéré négatif, de même que le projet FNSO.

**La valeur 2023 de l'indicateur ci-dessus prend en compte le soutien indispensable de la ComUE, bien que celui-ci n'ait pas été apporté par la cellule d'ingénierie de projets pour l'AAP DIE 348.

La ComUE a mis en place début 2023 une cellule d'ingénierie de projets afin de développer et faciliter les capacités individuelles ou collectives du site à répondre aux divers appels à projets

ou à manifestations d'intérêt (AMI). Dans le cadre des échanges au sein de la ComUE portant sur l'instruction de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et Métiers d'avenir » (CMA), l'Enssib s'est positionnée sur deux axes clefs : l'intelligence artificielle (IA) et la transition écologique. Suite au départ de sa responsable, la cellule a cessé de fonctionner et le réseau de correspondants envisagé par la ComUE n'a pas pu être mis en place.

À ce jour, la cellule d'ingénierie de projet de la ComUE n'a pas été relancée. Les cibles annoncées ci-dessous dessus ? ne pourront être atteintes. L'Enssib poursuit en parallèle, en recherchant de nouveaux partenariats, la veille et l'instruction d'AAP et d'AMI dans son champ de spécialités et en lien avec ses grands engagements scientifiques et sociétaux.

En 2023-2024, comme nous l'avons déjà mentionné, l'Enssib a cependant été épaulée par le pôle Stratégie Immobilière, Développement et Vie des Campus de la ComUE pour préparer son dossier de réponse auprès de la Direction de l'Immobilier de l'État (DIE), dans le cadre de l'appel à projets 348 « Performance et résilience des bâtiments de l'État et de ses opérateurs » déposé en novembre 2023. Le service logistique – immobilier de l'Enssib a pu prendre en compte les avis et conseils des référents du COTECH patrimoine de la ComUE.

En 2024, l'École s'est positionnée sur l'AAP Région AURA « Réussite étudiante » (avec une coordination ComUE) et a obtenu 12 560€ pour le développement et le soutien d'actions en faveur des étudiants.es, répartis en investissement (aménagement d'une salle innovante pour les doctorants) et en fonctionnement (recrutement de vacataires pour des missions ciblées « Relais Santé éco-anxiété », « Inclusion et handicap », « Tutorat des ressources numériques »).

Sans accompagnement de la ComUE, l'Enssib a également renouvelé son label Campus Région du numérique attribué au Master Sciences de l'information et des bibliothèques (SIB) par la Région AURA.

L'Enssib a répondu à plusieurs appels à projets pour lesquels ses propositions n'ont pas été retenues : appel à projets lancé par l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), en janvier 2024 ; appel à projets DIE 348 pour la transition environnementale, fin 2023, réponse négative reçue en 2024 ; proposition d'animation par une enseignante-chercheuse de l'Enssib d'un groupe thématique numérique suite à l'appel à manifestation d'intérêt publié par la DNE pour l'organisation des GTnum sur la période 2024-2027.

En 2025, l'Enssib a poursuivi son positionnement sur plusieurs appels à projet (sans accompagnement de la cellule ingénierie de projet de la ComUE qui n'a finalement pas été mise en place). A titre d'exemple, on peut citer le projet DATAlystE déjà mentionné en page 9.

L'Enssib a par ailleurs obtenu une subvention de 30 000 euros en réponse à l'appel à projet « Agir pour la réussite étudiante » porté par la Région AURA, coordonné au niveau de la ComUE. Ce financement permettra notamment de renforcer la politique d'accessibilité de la programmation événementielle menée par l'établissement (20 000 euros) et le soutien à l'emploi étudiant (10 000 euros) autour des enjeux d'accessibilité.

L'établissement a bénéficié d'une subvention de 30 000 euros octroyée par le ministère de la Culture, comme en 2024, en soutien à son action en faveur de la Lutte contre la désinformation et de l'Education aux médias et à l'information.

Le projet Integria, déposé en partenariat avec l'université Sorbonne-Nouvelle dans le cadre de l'AMI-Compétences et métiers d'avenir (CMA), a été retenu et bénéficiera d'un financement pour le déploiement de formations à l'Intelligence artificielle dans les domaines d'expertise de l'Enssib entre 2026 et 2030.

En matière de recherche, plusieurs projets ont été déposés par des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses de l'Enssib, notamment un ambitieux projet dans le cadre de l'appel lancé par l'European Research Council (ERC). À ce jour, aucun projet placé sous un portage de l'Enssib n'a été retenu.

Afin de poursuivre son action de structuration de l'écosystème de l'édition en accès ouvert, le Fonds national pour la science ouverte (FNSO) a organisé un quatrième appel à projets en faveur de l'édition scientifique ouverte et de son écosystème. L'appel à projets a pour ambition de consolider la bibliodiversité, entendue comme la diversité des acteurs de l'édition scientifique, des modèles de financement, des formes de publication et des langues de communication. L'École, qui s'était positionnée avec le projet OPENssib, n'a pas été retenue pour cet AAP et elle n'a reçu aucune évaluation de sa candidature.

En 2026, l'Enssib va poursuivre sa dynamique d'instruction d'appels à projet. L'établissement accordera une attention particulière aux dispositifs de soutien et aux opportunités de collaboration ouvertes dans les champs des grandes transitions et enjeux de société : lutte contre la désinformation, responsabilité sociétale et environnementale, intelligence artificielle, science ouverte, science avec et pour la société.

L'Enssib candidatera vraisemblablement à un nouvel appel à projets 348. De même, l'école ambitionne de se positionner fin 2026 dans la nouvelle vague du contrat plan état région (CPER), notamment pour financer les travaux d'isolation de l'aile nord du bâtiment.

Dans le cadre plus général de cet axe 1, l'Enssib a, en 2022 - 2023, instruit avec le président de l'Université de Lyon un dossier d'adhésion à la ComUE en tant que membre. Ce dossier a fait l'objet d'une discussion en Conseil d'administration, en présence du président, le 27/06/2022 et d'une confirmation d'intérêt de la part de l'établissement en novembre 2023.

L'année 2025 n'a malheureusement pas vu se concrétiser la réflexion engagée entre l'UDL et l'Enssib pour une accession de l'École au statut d'associée de la ComUE, le directoire n'ayant pas donné son accord à cette évolution de statut.

Axe 2 : Développer le projet scientifique de l'Enssib pour consolider son modèle organisationnel et économique

Objectif 4 : Développer l'offre de formation de l'Enssib en lien avec les métiers d'avenir

Une nouvelle offre de formation : la gouvernance responsable des données

Jalon CE	2022	2023	2024	2025	2026
4. Création d'un diplôme ou d'une certification, accessible en formation initiale, et d'une formation continue dans le domaine de la gouvernance des données.				V	V
			V	V	V

Indicateur COMP 2025-2027 :

Pilotage de l'offre de formation	2025	2026	2027
Objectif 1 : De la gouvernance des données à l'Intelligence artificielle et déploiement de l'approche par compétences (APC) <u>Indicateur</u> : Nombre total d'apprenants formés annuellement en gouvernance responsable des données (GRD) <i>FC : formation courte ; DE : diplôme d'établissement</i>	18 (18 FC)	42 (15 DE et 27 FC)	56 (20 DE et 36 FC)

Projection des effectifs par année : pour 2024, 6 inscrits (FC) ; pour 2025, 10 (DE) + 18 (3 modules x 6 FC) ; pour 2026, 15 (DE) + 27 (3 x 9 FC) ; pour 2027, 20 (DE) + 36 (3 x 12 FC)

La préparation d'une formation dans le domaine de la gouvernance des données (GRD) a commencé en 2023 avec le recrutement d'une ingénieure pédagogique chargée du projet. Il a été décidé de développer à la fois des stages de formation continue en format court et une formation longue, de type diplôme d'établissement.

La première formation courte a été mise en œuvre en octobre 2024 et a réuni 6 stagiaires. Un enseignant a été recruté au 1er septembre 2024, sur un contrat de projet, pour élaborer la maquette de ce nouveau diplôme d'établissement et ouvrir la formation longue à la rentrée 2025.

En 2025 l'Enssib a proposé deux sessions de la formation courte GRD, l'une en janvier (11 stagiaires), l'autre en octobre (7 stagiaires). Bien que doté d'un responsable scientifique, le diplôme d'établissement n'a pas pu être ouvert en septembre 2025, faute d'inscrits. Les formations courtes sont désormais confiées à une maîtresse de conférences recrutée à l'Enssib en septembre 2025.

Plusieurs sessions courtes sont programmées en 2026 et la promotion du diplôme d'établissement sera accentuée, avec pour objectif de l'ouvrir à la rentrée 2026 - 2027.

La diversification des publics formés

Indicateurs CE	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Cible 2026
2. Diversification des publics de la formation					
2.1. Part annuelle des publics payants dans le total de stagiaires de la FTLV	6%	3%	4%	3%	10%

La part des publics de la FTLV venant du secteur privé était de 3% en 2025 (contre 6% en 2022, 3% en 2023 et **4% en 2024**). La cible projetée, ambitieuse, témoignait de la volonté de l'École de diversifier ses publics, mais elle reste difficile à atteindre dans la mesure où la plupart des publics qui connaissent l'établissement accèdent gratuitement à ses formations continues. Les nouveaux moyens mis en œuvre pour ce développement depuis 2023 devraient pourtant permettre de faire évoluer, dans l'avenir, la part des publics venant du secteur privé.

La part annuelle des publics payants (dans le total des stagiaires de la FTLV) était de 63% en 2025 (58% en 2022, 54% en 2023 et 63% en 2024). Notons que ne sont pas décomptés ici les stagiaires des stages sur mesure, ni les stagiaires territoriaux pris en charge dans le cadre de la convention signée annuellement avec le ministère de la Culture.

Pour 2026, le développement d'une offre de formations en GRD destinée aux secteurs public et privé devrait permettre à l'Enssib de continuer sa diversification des publics en formation.

Pour 2026, la tendance devrait s'inscrire dans la continuité de 2025. En 2025, la FTLV enregistre 1137 stagiaires formés.

L'évolution des formations de l'Enssib

Jalons du Projet d'établissement (PE) EXPERT2026	2022	2023	2024	2025	2026
1. Obtenir une nouvelle inscription du diplôme COBD au RNCP	v				
2. Avoir intégré au DCB l'ensemble des modules du tronc commun de l'INSP à la rentrée de janvier				v	v
3. Inscrire des étudiants en doctorat	x	x	x	x	x
5. Financer les droits d'inscription du DUSIB revenant à l'Enssib à hauteur de 30 %					v

Le dossier de renouvellement du COBD (**jalon PE1 atteint en 2022 pour une durée de 3 ans**) au RNCP est de nouveau en cours de préparation. Il devrait être déposé au cours du premier semestre 2026, de manière à obtenir un renouvellement à temps pour la nouvelle année universitaire de septembre 2026.

Jalon PE2 : les 6 modules du tronc commun INSP sont désormais pleinement intégrés à la formation des conservateurs : Valeurs de la république et principes du service public, Gérer la transition numérique dans les politiques publiques, Inégalités et pauvreté, Rapports à la science, Sécurité, défense et renseignement, Construire l'action publique face à l'urgence écologique. Une journée d'échange du tronc commun (JETC) entre les élèves des différentes écoles est également organisée annuellement par l'INSP, habituellement en octobre ; elle s'insère dans le stage professionnel des élèves fonctionnaires. En 2026, l'Enssib sera, à sa demande, associée à la mise à jour de l'un des modules du tronc commun, le module consacré à la transition numérique.

Le **jalon PE3** n'a pas été atteint en 2022 : l'accréditation à délivrer le doctorat n'ayant pas été accordée en 2022 (avec une clause de réexamen en 2024), cet objectif est reporté. L'Enssib n'a pas activé la clause de réexamen de son dossier : elle a préféré mettre l'accent sur le recrutement de trois contrats doctoraux sur financement accordé entre fin 2022 et fin 2024 par le MESRE, ce qui lui permet de renforcer ses relations avec deux écoles doctorales du site Lyon Saint-Etienne, et sur le renforcement de son projet doctoral. Elle présentera un nouveau projet dans le cadre de la prochaine campagne d'accréditation 2027 - 2031.

Concernant le jalon **PE5**, la convention relative à la mise en place du Diplôme universitaire en sciences de l'information et des bibliothèques (DUSIB) a été signée en juillet 2025, après deux années de négociation avec les différents partenaires du diplôme. Une réouverture du diplôme est désormais tout à fait envisageable pour la rentrée 2026, dès que les derniers éléments d'ordres financier et pédagogique auront été discutés. Il conviendra alors de prendre contact avec l'AUF pour vérifier si l'inscription dans leur catalogue FOAD est toujours effective ou s'il convient de soumettre un nouveau dossier d'inscription afin de faire bénéficier les candidats au DUSIB d'un soutien financier.

L'insertion professionnelle des étudiants

Indicateur SP+ n°3 : Insertion professionnelle des jeunes diplômés de master en formation initiale à 18 et 30 mois :

Taux d'insertion des étudiants de master / enquêtes	2022	2023	2024	Valeur 2025	Cible 2026
Nb d'étudiants diplômés d'un master de l'Enssib pour l'année universitaire évaluée (master SIB et HCP)	63	53	70	60	60
Taux moyen de réponse	76%	88%	80%	85%	85%
Insertion moyenne à 18 mois	91,5%	88%	90%	90%	90%
Nb d'étudiants diplômés d'un master de l'Enssib pour l'année universitaire évaluée (masters SIB et HCP)	62	63	53	53	53
Taux moyen de réponse	71%	80%	71%	80%	80%
Insertion moyenne à 30 mois	95%	92%	89%	92%	92%
Insertion moyenne globale	93,6%	90,5%	89,6%	92%	92%

Le service « Alternance, stages et insertion professionnelle » de l'Enssib, qui met en œuvre les enquêtes d'insertion professionnelle, n'a pas encore été en mesure de réaliser l'enquête 2025, du fait de l'absence prolongée de sa responsable.

La vie étudiante

L'Enssib, du fait de ses effectifs étudiants et élèves, peut proposer un accompagnement de proximité et une offre complète de services (souvent externalisée) en matière de santé, d'aides sociales, de logement, d'aménagement d'études ou de prestations culturelles ou sportives.

Indicateurs Vie étudiante :

	2022	2023	2024	2025	Cible 2026
Taux de réponses positives pour l'attribution de logement dans le cadre des demandes d'accompagnement	100%	100%	100%	100%	100%
Taux d'étudiants en situation de handicap ayant un plan d'accompagnement spécifique	87%	87%	88%	88%	88%
Sensibilisation systématique à la prévention des VSS à la rentrée pour tous les étudiants de M1	0	68%*	96%	87%	90%
Taux d'étudiants inscrits à une activité sportive au SUAPS	20%	24,5%	22%	22%	25%

* Donnée corrigée lors du RAP 2024

Politique sociale et lutte contre la précarité

Dans le cadre d'un partenariat avec le bailleur social Est Métropole Habitat conclu depuis plusieurs années, une offre « clé en main » de logements meublés proches de l'Enssib, pour un loyer bien inférieur au prix du marché, est proposée aux étudiants. Les démarches se font facilement en ligne, sans frais d'agence, ce qui permet aux étudiants de faire leur rentrée dans de bonnes conditions. **Si l'ensemble des demandes d'accompagnement pour cette recherche de logements a été satisfait les années passées, l'École entend poursuivre cet accompagnement en 2026.**

Par ailleurs, grâce aux crédits reversés à l'Enssib dans le cadre de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) et à un partenariat fort avec le Crous de Lyon, des aides sociales sont accordées aux usagers en difficulté dans le cadre des exonérations et de la part sociale du FSDIE (Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes). En matière de lutte contre la précarité menstruelle, des distributeurs de protections hygiéniques sont installés à l'Enssib depuis 2022.

Inclusion et santé

L'Enssib accueille en moyenne **10% d'étudiants déclarant une situation de handicap** (moyenne nationale à 2%). Tous sont reçus en début d'année. Un suivi personnalisé est réalisé pour ces étudiants (avec suivi de l'assiduité et des résultats, aménagement des études et des examens personnalisés). Un médecin présent une demi-journée par semaine élabore des plans d'aménagements.

Par ailleurs, **en matière de santé mentale, une convention avec une association de psychologues, Apsytude, permet de proposer des séances en ligne gratuites aux étudiants.** L'Enssib propose également chaque année des formations aux premiers secours en santé mentale aux étudiants (PSSM).

Une autre convention avec les écoles d'ostéopathie à Lyon offre des **séances d'ostéopathie gratuites.**

En matière de prévention des violences sexuelles et sexistes (VSS), l'Enssib met en place depuis 2023 une sensibilisation systématique à la rentrée pour tous les étudiants de M1 (conférence de 3h30 par 2 intervenantes, dont une juriste). L'assiduité à cette conférence a été fortement renforcée en 2024 avec 96% des étudiants présents contre 68% en 2023. Elle est en léger retrait en 2025. Le niveau de satisfaction des étudiants est très élevé. Cette sensibilisation sera poursuivie en 2026.

Bien-être étudiant

L'Enssib ne dispose pas d'infrastructures sportives, mais a développé un **partenariat de qualité avec le SUAPS de l'université Claude Bernard Lyon 1** (sur le même campus) qui offre à ses étudiants **plus de 30 activités sportives hebdomadaires totalement gratuites.** L'information est bien relayée auprès des étudiants notamment lors des journées d'accueil des masters. **L'Enssib vise un taux de participation d'environ 25% des effectifs en 2026.**

De la même manière, un **partenariat avec le service culturel de l'université Lyon 1** est mis en place, permettant aux étudiants de se rendre au théâtre Astrée pour des représentations gratuites et de participer aux différents ateliers culturels.

Par ailleurs, **la programmation de l'Enssib intègre des événements réguliers** qui structurent désormais son activité (Midis de la recherche, Méridiennes, Labos des métiers, Soirées de

lancement des nouvelles publications de l'Enssib) et sont accessibles à l'ensemble des étudiants et élèves de l'École.

Enfin, la bibliothèque offre un espace de détente aux étudiants : **l'espace Récamier** (équipé d'un mobilier modulable et confortable offrant la possibilité de profiter d'un moment calme ou de repos). Ce service, financé sur les fonds de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC), a pu voir le jour grâce à l'investissement de 4 étudiantes de master à l'Enssib et à celui des personnels de la bibliothèque.

Les objectifs 2025 en matière de vie étudiante sont maintenus pour 2026.

Le projet structurant pour 2026 (et qui se poursuivra en 2027) est l'élaboration du schéma directeur de la vie étudiante de l'Enssib (SDVE 27-31), en lien étroit avec le SDVE de l'UDL et du CROUS et en cohérence, bien évidemment, avec le nouveau projet d'établissement de l'Enssib.

Cette élaboration comprendra une analyse du contexte, un état des lieux du programme « vie étudiante » lancé en 2018 et une phase de consultation afin de définir des axes pour le schéma.

Objectif 5 : Renforcer sa politique et ses partenariats en matière de recherche

Indicateurs CE	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Cible 2026
3. Rayonnement de la recherche					
3.1 Nombre annuel de publications par enseignant-chercheur en termes de monographies, articles de revue avec comité de rédaction, autres articles, etc. (dont publications en co-rédaction)	3,4 (0,9)	2,4 (0,6)	1,5 (0,4)	2,6 (0,4)	4 (1,2)

Les deux nouveaux maîtres de conférences recrutés en 2025 ont pris leur poste en septembre. Par conséquent, les publications antérieures à leur arrivée à l'Enssib n'ont pas été incluses dans les publications de l'École, réduisant de fait leur contribution à 4 mois pour 2025, ce qui peut avoir un impact sur cet indicateur.

2025 enregistre 24 publications au total.

Jalons PE	2022	2023	2024	Valeur 2025	Cible 2026
6. Participer à un réseau de recherche européen	1	2	1	1	1
7. Avoir obtenu 2 ANR (ou financements pour projets nationaux ou internationaux) sur la période	x	x	x	x	1
3bis- Augmenter le nombre de doctorants encadrés ou co-encadrés par des enseignants-chercheurs de l'Enssib (valeur socle = 10)	10	10	12	21	21

Indicateur COMP 2025-2027 :

Recherche et innovation	Valeur 2025	2026	2027
Objectif 2 : Renforcer la politique et les partenariats en matière de recherche	1	2	2
<u>Indicateur</u> : Projets ANR (ou financements pour projets nationaux ou internationaux)			

L'Enssib participe au réseau de recherche européen « Sammelband 15-16 » depuis 2022.

Deux financements ont été demandés, mais non obtenus, au cours de l'année 2024.

Une demande de subvention ERC (European Research Council) a été déposée en août 2025 pour un financement global de 2,5 M d'euros (projet Sammelband 15-16). Le professeur porteur de ce projet a appris en début d'année 2026 que ce projet n'avait pas été retenu.

Un retour est attendu pour un autre projet soumis en réponse à l'appel à projets « Transition numérique de la Culture et appropriation de l'intelligence artificielle » proposé par la banque Bpifrance.

À la rentrée universitaire 2025-2026, 21 thèses (dont 16 au sein des laboratoires rattachés) sont dirigées par les 6 enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses habilités à diriger des recherches. **Le nombre de doctorants est en forte progression et dépasse largement l'objectif de 15 fixé pour l'année 2024. Le nombre de financements externes (contrats doctoraux et bourses) augmente également. La direction de la recherche continue à travailler à la bonne intégration des doctorants au sein de l'Enssib.**

L'établissement a rejoint le réseau mondial des écoles de l'information « ischools » en 2023 (adhésion permettant entre autres d'accentuer le réseau de recherche au niveau européen avec les autres partenaires). Le réseau des iSchools valorise ces contributions et travaux doctoraux en proposant notamment un séminaire auquel les doctorants des membres de l'association sont appelés à contribuer.

En 2024, les mobilités des enseignants-chercheurs ont été aussi bien sortantes (ce fut le cas en octobre 2024 pour une maîtresse de conférences associée, à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (Ebsi de Montréal) qu'entrantes, avec la refonte et le déploiement du programme de chercheurs invités. **6 professionnels, 4 chercheuses et chercheurs étrangers ont été accueillis à l'Enssib en 2024**, pour des séjours variant de quelques jours à 6 mois.

En 2025, L'Enssib accompagne encore fortement les mobilités entrantes et sortantes des enseignants-chercheurs en mobilisant des fonds Erasmus+ ou sur fonds propres. Il s'agit notamment de permettre la contribution aux réseaux que l'École a rejoints (réseau de recherche européen « Sammelband 15-16 », réseau des iSchools en 2025) ou de faciliter la participation à des colloques scientifiques et professionnels internationaux.

Deux chercheurs ont ainsi été accueillis en 2025 en provenance d'Irlande et de Suisse.

Cette politique incitative doit être poursuivie en 2026, marquant la volonté de porter la voix de l'établissement, de ses laboratoires, de participer pleinement aux discussions et de rencontrer d'autres chercheurs pour faire fructifier la pensée et les activités de recherche. La mobilité entrante s'appuie quant à elle sur un programme de chercheurs invités repensé il y a deux ans. Ce programme est essentiel puisqu'il vise non pas uniquement le partage de leurs travaux par les collègues invités - chacune et chacun propose une conférence ou des masters classes aux étudiants de l'Enssib - il apporte également de nouvelles méthodologies et des regards décentrés sur les projets et préoccupations de recherche de l'établissement. Trois chercheurs sont attendus en 2026. Une chercheuse de l'Enssib est également présente dans le consortium franco-québécois du projet Samuel Champlain (les pratiques et les usages de l'intelligence artificielle générative en bibliothèque universitaire dans le contexte de la transition écologique en France et au Québec : Étude comparée et prospective collaborative Projet de recherche au Canada / 2025 – 2028. Chercheur principal : Marie D. Martel -EBSI, Montréal). L'Enssib a ainsi pu bénéficier du budget co-géré par l'université de Bordeaux et l'université de Montréal pour le financement d'un séjour de recherche à Montréal en janvier 2026.

Objectif 6 : Construire les références de ses communautés professionnelles

La bibliothèque numérique et les sites de référence

Jalon CE	2022	2023	2024	2025	2026
5. Refonte de la bibliothèque numérique OPENssib					v

La bibliothèque numérique de l'Enssib constitue une référence majeure pour les communautés professionnelles. Sa refonte vise à conforter ce positionnement en proposant une plateforme renouvelée de diffusion en libre accès des contenus documentaires, éditoriaux et scientifiques de l'École, plaçant la science ouverte au cœur du projet.

Afin d'engager ce projet prioritaire, la direction de la valorisation a été réorganisée en 2024, permettant la structuration d'une équipe projet dédiée. Dans ce cadre, une chargée de mission responsable de la refonte de la bibliothèque numérique de l'Enssib a été nommée le 1^{er} mars 2024 et l'établissement a eu recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage.

L'année 2025 a été consacrée à une phase d'analyse de l'existant et de définition des besoins. Un premier appel, lancé à l'issue de cette phase, a été déclaré sans suite. Un cahier des charges remanié a ensuite été publié à l'automne 2025 dans le cadre d'une procédure de marché négocié, conduisant au choix du prestataire en fin d'année.

L'année 2026 sera dédiée à la mise en œuvre opérationnelle de la nouvelle plateforme, en lien avec l'ensemble des équipes concernées et le prestataire retenu, avec pour objectif de faciliter l'accès, la découvrabilité et la valorisation des ressources de l'Enssib, dans leur diversité, leur richesse et leur singularité.

Cette phase de définition des besoins a fait apparaître la nécessité de travailler parallèlement à une **solution pour la publication du *Bulletin des bibliothèques de France***, revue professionnelle fondée en 1956 et publiée par l'Enssib, qui doit faire l'objet d'un traitement distinct. L'équipe est accompagnée pour ce faire par un expert de la publication numérique.

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
9. Avoir totalement refondu la bibliothèque numérique					v
10. Ouvrir le site miroir en anglais	v				

Le site miroir en anglais (jalon PE10) a été ouvert le 8 mars 2022.

Indicateurs CE	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Cible 2026
4. Consultation des sites de références de l'Enssib					
4.1 Nombre total annuel de consultations des sites de référence de l'Enssib*	5,5 M	5,6 M	5,1 M	4,7 M	6 M
4.2 Pourcentage de données structurées avec identifiants pérennes dans la bibliothèque numérique	0	0	0	0	80%

* correspondant au nombre total de vues et non au nombre total de vues uniques

L'indicateur vise à consolider depuis 2023 les chiffres des différents sites de référence de l'Enssib soit 6 sites avec : le site de l'Enssib (y compris la Bibliothèque numérique, les rubriques Questions/Réponses et Emploi et stages) ; les guides thématiques, rattachés au site de l'Enssib ; le site de l'Éducation aux médias et à l'information (EMI) ; le site des Presses de l'Enssib et la Revue de recherche de l'Enssib-Balisages ; le site du Bulletin des bibliothèques de France (BBF) ; le site du Centre Gabriel Naudé

En 2025, les services Questions ? Réponses ! et Emplois-Stages ont bénéficié de la refonte de leur site web, désormais plus sécurisé. Leur fermeture temporaire, d'une durée d'environ deux semaines pour permettre la réalisation de tests, ainsi que la dépublication des questions de plus de 3 ans de la base de connaissance Questions ? Réponses !, ont entraîné une baisse conjoncturelle du nombre de consultations.

Cette baisse est cependant plus sensible pour le service Questions ? Réponses !, qui a enregistré une diminution de 41,77% du nombre de questions posées. Celle-ci peut s'expliquer par une utilisation accrue des IA génératives, qui impacte ce type de service (le constat est le même chez nos partenaires, la Bibliothèque municipale de Lyon et la Bibliothèque publique d'information - BPI).

L'établissement poursuit une stratégie d'analyse des usages et des limites techniques de ses sites de références. Une importante mise à jour et refonte de ces sites doit être réalisée en 2026 - 2027, en parallèle de la refonte de la bibliothèque numérique et en lien étroit avec ce projet, afin notamment d'en sécuriser les accès. Ce chantier, non prévu au lancement du projet d'établissement mais nécessaire, risque d'avoir des conséquences sur la fréquentation des sites.

En parallèle, l'Enssib continuera en 2026 d'améliorer la valorisation de ses sites de références. Le déploiement d'une politique de contenus structurés répondant aux attentes des communautés professionnelles sera une priorité. Les résultats observés confirment la pertinence de cette orientation : l'ensemble des guides thématiques totalise 52 153 consultations, soit une progression de 42,4% par rapport à l'année précédente. Cette croissance est notamment portée par la publication d'un nouveau guide, « Droit et bibliothèques », conçu avec une juriste de manière à répondre à des besoins identifiés.

Un arrêté publié au Journal officiel du 17 juillet 2025 a inscrit l'Enssib parmi les organismes habilités à produire et diffuser des documents adaptés au titre de l'exception handicap au droit

d'auteur. La bibliothèque de l'Enssib est en charge de cette mission, qui affirme l'engagement de l'Enssib en matière d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

La bibliothèque physique

L'année 2025 a été marquée par la création de la commission documentaire de l'Enssib, réunissant des représentants des usagers de la communauté de l'établissement et des personnalités extérieures. En s'appuyant sur cette instance consultative, la bibliothèque a entrepris la mise à jour de sa charte documentaire.

Par ailleurs, l'équipe s'est investie dans plusieurs actions visant à améliorer l'accessibilité physique et numérique pour les usagers : élaboration d'un diagnostic « Accessibilité de la bibliothèque » par une vacataire étudiante, inscription à la plateforme Platon de la Bibliothèque nationale de France (BnF), acquisition d'un nouvel automate de prêt-retour accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), ou encore réaménagement de l'espace salon.

Indicateur SP+ n°4 : Disponibilité d'une place en bibliothèque pour un étudiant (h/semaine)

(Places assises x nombre d'heures d'ouverture par semaine) / nombre d'étudiants	2022	2023	2024	Valeur 2025	Cible 2026
Capacité hebdomadaire d'accueil Places assises (120) x nombre d'heures d'ouverture par semaine (62h30)	7500	7500	7500	7500	7500
Nombre d'élèves et étudiants de l'année (universitaire)	237	242	229	216	250
Disponibilité d'une place en bibliothèque pour un étudiant (h/semaine)	31,6	31	32,7	34,7	30

Le chiffre de l'année 2025 établit un ratio de 34,74 étudiants par place disponible, ce qui demeure un indicateur positif. Située à proximité immédiate des lieux d'enseignement, la bibliothèque, lieu de ressources, de médiation et de vie, offre aux élèves-fonctionnaires comme aux étudiants et doctorants de l'Enssib un espace propice au travail, qu'il soit individuel ou collectif.

En 2026, la bibliothèque de l'Enssib poursuit sa dynamique d'amélioration continue. Cette orientation se traduit par une politique d'événements réguliers en son sein, les Méridiennes, ouvertes aux initiatives étudiantes. Il s'agit aussi de poursuivre le travail de mise en valeurs des collections et continuer à améliorer les espaces offerts aux publics. L'accent est également mis sur le développement des visites et des actions de formation, afin de favoriser une appropriation durable de la bibliothèque par l'ensemble des publics, tout au long de leur parcours de formation et de leur vie professionnelle. La charte documentaire élaborée en 2025 sera adoptée.

Objectif 7 : Développer ses ressources propres

Analyse en comptabilité générale

Indicateurs CE	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Cible 2026
5. Développement des ressources propres de l'Enssib					
5.1 Taux annuel de ressources propres par rapport au budget global de l'établissement	17,7%	23,7%	25,4%	23,3%	23,3%
5.2 Moyens financiers nouveaux investis annuellement dans le développement des ressources propres	17 k€	23,6 k€	79 k€	123 k€	60 + 30 k€

Le taux réalisé en 2023 correspond à un rattrapage de rapprochements comptables des exercices antérieurs. Lissé sur 2022 et 2023, le taux serait de 20,8%. Par ailleurs, la donnée 15,5% initialement saisie pour 2022 correspondait à l'origine des recettes budgétaires (tableau 3) au titre du BR 2 2022.

Pour l'indicateur 5.2 : la valeur de 2022 correspond au paiement final de l'étude menée par Axiales sur les Presses de l'Enssib ; la valeur de 2023 intègre le coût salarial de l'ingénieure pédagogique recrutée (19 000 €) et le paiement final de l'étude menée par Headway sur la stratégie de formation (4 600 €).

Les ressources propres telles que définies par le ministère (cf. site Data ESR) correspondent aux produits encaissables hors subvention pour charge de service public (SCSP). Il s'agit des données de comptabilité générale. Le ratio retenu ici est celui défini au niveau du ministère : « ressources propres / produits encaissables ». **Ainsi, en 2025, 23,3 % des produits encaissables sont des ressources propres, soit 713 k€, en diminution de 105 k€ comparativement à 2024. Pour mémoire, le niveau élevé de recettes propres d'activités de 2024 (851 k€) s'expliquait par l'encaissement de 116 k€ de recettes correspondant à l'exercice 2023, établissant les encaissements imputables à l'année en cours à près de 735 k€.**

L'année 2024 par ailleurs a vu une nette amélioration de la chaîne globale du recouvrement de la recette, ce qui a eu pour conséquence en 2025 un impact moindre des titres imputables à l'année antérieure.

Malgré ces variations, l'établissement, à travers son investissement, s'inscrit pleinement dans le développement de ses ressources propres : développement de la formation continue et de l'alternance, mise en œuvre de modules courts et, prochainement, de formation longue en gouvernance responsable des données (GRD) ciblant de nouveaux publics, réponse à l'AMI CMA Integria, conventions de mise à disposition de locaux, projets nationaux ou internationaux déposés par les enseignants chercheurs. **Le projet « gouvernance responsable des données » vise à mettre en place, dès 2024 et 2025, de nouvelles formations qui vont générer de nouvelles ressources propres**, à travers des modules de formations destinés au secteur public et au secteur privé.

L'Enssib a poursuivi en 2025, comme en 2024, ses investissements pour développer ses ressources propres :

- **Contrat d'ingénieur pédagogique** – en place depuis le 01/09/2023 (pour la mise en œuvre des modules courts de formation continue en GRD et la coordination du projet « approche par compétences » - APC) ;
- **Contrat de projet d'expertise scientifique** : à compter du 01/09/2024 (pour la conception et le pilotage de la formation longue GRD).

NB : Ces différentes dépenses font l'objet d'un cofinancement dans le cadre de la contractualisation avec l'État. Ainsi, sur l'ensemble des dépenses projetées, l'Enssib a perçu 27 k€ dans le cadre du dialogue de performance (DP) 2024 (pour des dépenses 2024-2025 liées au projet) et espère percevoir 93 k€ pour la période du COMP 2025-2027.

En 2026, les ressources propres sont projetées à 807 k€, en augmentation de 94 k€ par rapport au CF 2025 et devraient représenter 25,3 % de l'ensemble des produits encaissables (qui sont en augmentation de 95 k€ du fait notamment de la réinscription d'une recette au titre de la formation longue GRD (100 k€) qui avait été retirée en BR1 2025.

Analyse en comptabilité budgétaire

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
15. Dégager de nouvelles recettes propres, à hauteur de	137,6 k€	36,1 k€	203 k€	-41 k€	-3 k€

Les recettes propres telles que définies par le ministère (cf. site Data ESR) correspondent à l'ensemble des recettes encaissées hors SCSP (comptabilité budgétaire). Elles se décomposent comme suit :

- Au titre de 2022 : 611,9 k€ de recettes d'activité (formation, recherche, autres recettes ; + 137,6 k€) et 316 k€ d'investissement, soit un total de 927,9 k€ (+ 271,3 k€)
- En 2023 : 648 k€ de recettes d'activité (+ 36,1 k€) et 20 k€ d'investissement, soit 668 k€ au total (- 260 k€)
- En 2024 : 851 k€ de recettes d'activité (+ 203 k€) et aucune recette d'investissement
- **En 2025 : 810 k€ de recettes d'activité (- 41 k€) et aucune recette d'investissement ;**
- Projection BI 2026 : 807 k€ de recettes d'activité (-3k€) et aucune recette d'investissement.

Pour une meilleure analyse, l'indicateur de suivi du jalon 15 concerne l'évolution des recettes propres d'activité (hors investissement). La reprise d'activité en 2022, à la suite de la crise sanitaire en 2020 et 2021, explique la forte hausse constatée (+ 29%). De nouvelles recettes propres pour 36 k€ ont été enregistrées au titre de 2023 (+5,9%).

En ce qui concerne la répartition des recettes propres d'activité (ne comprenant ni la SCSP ni le financement de l'investissement), on constate une légère baisse de 4,9 % (- 41 k€) par rapport à l'exercice 2024. Cette baisse doit toutefois être relativisée dans la mesure où l'année 2024 avait été marquée par un niveau particulièrement élevé d'encaissement au titre d'années antérieures (116 k€ sur 851 k€).

L'année 2025 est ainsi caractérisée par un niveau moindre de recettes encaissées au titre d'années antérieures (50,1 k€), ce qui traduit un décalage moins important entre la réalisation de la prestation et l'émission de titres. Du reste, les recettes propres directement générées en 2025 s'établissent de nouveau en hausse par rapport à 2024 (+ 25 k€).

Notons la stabilité projetée en 2026 (**807 k€ projetés après 810 k€ réalisés en 2025**) qui traduit les efforts constants de l'Enssib pour maintenir le niveau élevé de ressources propres avec une part importante de recettes liées à des projets nouveaux (+ 100 k€ pour la formation longue GRD,...).

Axe 3 : Renforcer la marque Enssib

Objectif 8 : Développer la transversalité dans l'offre de formation

Indicateurs CE	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Cible 2026
C6. Évaluation des formations initiales et continues de l'Enssib					
C6.1. Taux annuel de formations évaluées par les apprenants, par voie numérique, sur nombre de formations totales dispensées (l'ensemble des stages de la FTLV est comptabilisé pour 1 formation)	3 / 7	3 / 7	4/7	7/7	7 / 7
C6.2. Participation des communautés professionnelles à l'ensemble des conseils de perfectionnement et des conseils de professionnels des formations dispensées	100%	100%	100%	100%	100%

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
4 - Mettre en place une harmonisation de l'évaluation des enseignements				V	V

La Formation tout au long de la vie (FTLV), le Diplôme de conservateur de bibliothèque (DCB) et la Formation initiale des bibliothécaires stagiaires (FIBE) ont été évalués en 2022 et 2023. Le diplôme d'établissement l'a été en 2023, sans que ce résultat ne soit pris en compte dans l'indicateur.

Issu des propositions d'un groupe de travail réunissant enseignants et responsables de formation, **l'outil d'évaluation commun – intitulé VALDA – a été mis en place de manière généralisée à la rentrée 2024**. Cette procédure, unifiée, d'évaluation des formations par les apprenants permet depuis à tous les responsables d'UE de pratiquer l'évaluation des enseignements.

VALDA, a pour objectifs de :

- Collecter sur le long terme des données sur la qualité des formations
- Mettre à profit les résultats d'évaluation pour améliorer les formations
- Mettre en place des habitudes d'évaluation transparentes et concertées entre tous les acteurs
- Rendre compte de ces évaluations auprès d'instances comme le Hcéres.

L'outil commun d'évaluation des enseignements est mis à disposition de manière généralisée sur la plateforme pédagogique Moodle, il est utilisé par les enseignants à la fin de chaque UE et peut être couplé à une évaluation « à chaud » lors du dernier cours.

L'intégralité des modules du tronc commun a été mise en œuvre, chaque module a également été évalué en 2025 selon la méthode proposée par l'INSP.

Les communautés professionnelles participent à l'ensemble des conseils mis en place pour les formations initiales et la formation continue (indicateur C6.2). En effet, les associations professionnelles et des représentants des milieux professionnels (employeurs, lieux d'accueil de stagiaires) sont systématiquement invités dans les conseils de perfectionnement et autres conseils de professionnels.

Objectif 9 : Participer à l'animation des communautés professionnelles et de recherche, nationales et internationales

Actions :

- Mettre en place une programmation événementielle renforcée à destination des communautés professionnelles et de recherche nationale
- Développer des stratégies de rayonnement de la recherche (répondre à des ANR, demander un ERC, encourager la diffusion des travaux au niveau international)
- Développer la coopération avec des universités européennes identifiées (notamment Barcelone, Utrecht, éventuellement Mayence) et extracommunautaires (McGill, Université de Montréal, Université Senghor, Université Cheikh Anta Diop, réseau des ISchools)
- Favoriser les mobilités des apprenants, des personnels, des enseignants-chercheurs et développer le programme des chercheurs invités.

Indicateurs CE	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Cible 2026
C7. Animation des communautés professionnelles et de recherche de l'Enssib					
C7.1 Nombre de colloques, séminaires et journées d'étude organisés par l'Enssib	31	67	76	75	80
C7.2 Part annuelle des personnels ayant effectué une mobilité sortante (%) / Part annuelle des apprenants ayant effectué une mobilité sortante (%)	3,6% 3%	3,6% 12%*	6,4% 8,8%	4,9% 12,7%	6 % 6%
C7.3 Nombre annuel de mobilités entrantes des personnels / Nombre annuel de mobilités entrantes des apprenants	2 21	5 14**	4 16	32 16	4 25

*En 2023, la proximité géographique du congrès de l'IFLA, organisé aux Pays-Bas, a permis le départ d'une large délégation d'élèves et étudiants de l'Enssib, notamment soutenu par un dispositif de bourses à la mobilité conjoint avec le CFIBD. Ce facteur associé à un nombre de départs important en mobilité explique le pourcentage élevé de 12%.

**L'accord encadrant le diplôme du DUSIB étant en discussion entre les différents partenaires, le diplôme n'a pas été ouvert depuis 2023, ce qui explique la baisse du nombre d'étudiants internationaux entrants.

La programmation de l'Enssib (indicateur C7.1) continue de valoriser des événements réguliers qui structurent désormais son activité (Midis de la recherche, Méridiennes, Labos des métiers, Soirées de lancement des nouvelles publications de l'Enssib).

En 2024, 76 événements (journées d'étude, séminaires de recherche, méridiennes, Labos des métiers, journées EMI, etc.) ont été organisés.

En 2025, l'Enssib a poursuivi la dynamique événementielle qu'elle conduit à travers l'organisation de manifestations à destination des communautés professionnelles et de

recherche, mais aussi à destination de tout public, en faveur du dialogue entre la science et la société, sur les thématiques et les grands axes portés par l'École. Elle a également travaillé à consolider et renforcer ses partenariats avec les acteurs du territoire, acteurs culturels (Villa Gillet, Quais du polar), acteurs de la médiation scientifique (réseau Pop'Sciences), acteurs de l'inclusion (Fédération des aveugles et amblyopes de France), ou bien les institutions relevant du ministère de la culture (BPI, BnF).

Par ailleurs, l'Enssib participe aux travaux des associations nationales actives dans les métiers auxquels elle forme (commission « métiers » de l'ADBU, congrès de l'ADBU et de l'ABF, réseau des ISchools) et contribue aux réseaux mis en place par sa tutelle ou le ministère de la culture : elle prend ainsi part au réseau des acteurs de l'EMI animé par le ministère de la culture.

Le rayonnement de l'École passe par une affirmation et une reconnaissance de sa présence dans les réseaux professionnels et d'enseignement supérieur internationaux. Tout en permettant aux agents de l'École et aux élèves et étudiants d'y participer, il s'agit de renforcer la visibilité et l'expertise de l'établissement : Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA), Ligue européenne des bibliothèques européennes de recherche (LIBER), Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes (AIFBD), Comité français international des bibliothèques et de la documentation (CFIBD). Citons également le réseau des ISchools (déjà évoqué, objectif 5).

Rappelons qu'en 2022, l'Enssib accueillait le séminaire d'ouverture du programme LIBER Emerging Leaders (soit une vingtaine d'encadrants de bibliothèques universitaires et de recherche en Europe) et qu'en 2023, elle recevait les étudiants d'un Master en Sciences de l'Information de l'Université de Berne pendant 3 jours, au moment de la Biennale du numérique, renforçant ses liens avec les équipes pédagogiques et professionnelles suisses.

Au sein de LIBER, l'Enssib est co-responsable, depuis septembre 2025, de programmes-phare menés par l'association, coordonnés par le Leadership Programmes Working Group. Au sein de ce groupe, le responsable des relations internationales de l'établissement est plus particulièrement en charge du programme « Emerging Leaders » et participe activement au « Middle Management Training », deux programmes de formation des professionnels de bibliothèques universitaires et de recherche en Europe au sein desquelles l'École peut affirmer son expertise.

En 2025, cette visibilité s'est traduite également par une augmentation spectaculaire et planifiée de l'accueil de professionnels internationaux. La cible d'accueil de professionnels est passée de 6 à 30 personnes, largement dépassée grâce à l'organisation réussie de trois événements majeurs : l'Erasmus Staff Week (16-20 juin), l'accueil de la délégation de l'Association of College & Research Libraries - ACRL (30 juin) et la réception d'une délégation de collègues bulgares (30 septembre). En parallèle, la mobilité entrante des étudiants s'est maintenue à un niveau stable (16 étudiants/élèves) et très diversifié géographiquement, l'Enssib accueillant des étudiants de pays africains francophones, d'Europe et d'Asie. L'accueil ciblé de chercheurs de renom dans le cadre du programme de chercheurs invités vient compléter ce tableau, faisant de 2025 une année record en matière d'échanges internationaux, un effort qui doit être poursuivi en 2026.

Les mobilités sortantes témoignent, quant à elles, d'une forte implication de la communauté de l'établissement, bien que les taux de participation varient significativement selon les catégories. Avec 53,8% des effectifs concernés, les enseignants-chercheurs sont la catégorie la plus mobile, en participant activement à des congrès majeurs (ISchool, Conseil international des archives - ICA) et à des projets de recherche collaborative à l'étranger (Sammelband), dans lesquels ils affirment l'expertise internationale de l'institution.

Parallèlement, le taux de mobilité des élèves et étudiants s'établit à 12,7% grâce à une offre diversifiée de stages et de participation à des événements scientifiques. Soulignons que, pour la troisième année consécutive, le montant de l'enveloppe de subventions pour les mobilités Erasmus+ est en hausse (27 800 €). Enfin, le taux de mobilité des personnels administratifs et techniques atteint 4,9%, se rapprochant de l'objectif de 6% fixé pour 2026 et soulignant l'engagement de l'ensemble des agents dans la dynamique internationale.

En 2025, 2 personnels et 3 enseignants-chercheurs de l'Enssib et 29 étudiants ou élèves se sont déplacés à l'étranger dans le cadre d'une intervention, d'un stage ou d'un congrès.

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
8. Avoir mis en œuvre le réseau des alumni					v
11. Avoir accueilli une Erasmus Staff Week				v	

Le jalon PE11 visant à mieux faire connaître l'École à l'international comme lieu de réflexion professionnelle avance dans de bonnes conditions. Appuyée par une subvention Erasmus+, l'Enssib a organisé en juin 2025 sa première **Erasmus Staff Week**. L'événement proposant une semaine en présentiel et un temps en distanciel a rassemblé une dizaine de professionnels venus de toute l'Europe.

Le dossier de structuration d'une communauté des alumni de l'Enssib a été retravaillé depuis fin 2023 : un état des lieux formulant des préconisations pour mettre en place un réseau d'alumni a été réalisé. Il précise les conditions de réussite pour garantir une mise en œuvre effective dans le temps. **Relancé fin 2024 par une nouvelle responsable** (suite au départ mi-2024 de la chargée de mission en charge du projet), ce dossier a connu des avancées significatives en 2025 avec des réunions régulières d'un groupe de travail. Il a préconisé l'acquisition d'une plateforme dédiée. En novembre 2025, après une analyse comparative des offres reçues, le choix s'est finalement porté sur le prestataire Datalumni qui est apparu le plus adapté aux besoins exprimés par l'Enssib (fonctionnalités de l'outil, proximité client, expérience sur des réseaux de taille similaire, coût d'installation et de maintenance). Une réflexion collective a permis également d'établir l'offre que l'Enssib proposera à ses alumni via cette plateforme dédiée. Le projet sera mis en œuvre en 2026.

Objectif 10 : Mettre en place une organisation et des outils de pilotage adaptés

Actions :

- Lancement du processus de passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE), qui permettra de donner des marges de manœuvre supplémentaires à l'établissement en termes de recrutements
- Mise en place d'une gestion des ressources humaines appuyée sur les dispositifs de développement des compétences appliqués à tous et sur une gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC)
- Amélioration de la qualité bâimentaire et l'optimisation du fonctionnement des dispositifs techniques, qui permettront de répondre aux grands objectifs formulés dans le cadre du décret tertiaire ou du Plan de sobriété énergétique

Responsabilités et compétences élargies (RCE)

Jalons CE	2022	2023	2024	2025	2026
7. Décision prise sur le passage de l'Enssib aux RCE					v

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
12 - Prendre une décision sur un passage aux RCE au plus tard en					v

La décision sur un passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE) de l'Enssib, d'abord planifiée en 2024 dans le projet d'établissement, a été reportée en 2025 au sein du contrat quinquennal du fait du changement de Directeur Général des Services durant l'année 2023.

L'auto-évaluation a été réalisée durant le deuxième semestre 2024. Un groupe de travail constitué des responsables des services financiers, RH, logistique-immobilier et de la DSI, s'est réuni tous les 15 jours durant l'automne 2024 pour suivre la production de l'autodiagnostic. Après une réunion d'information des personnels par la Direction générale des services et un avis favorable du Comité social d'administration du 02/12/2024, le Conseil d'administration du 11/12/2024 a pris une décision à l'unanimité pour l'engagement de l'établissement d'un processus d'étude du passage aux RCE (conditionné aux dotation et plafond d'emploi à négocier favorablement pour l'École).

Le suivi de l'autodiagnostic a été réalisé en 2025 : il comprend la réalisation de plan d'actions, de feuilles de route et d'une grille de suivi des améliorations de l'année au niveau du GT RCE. L'établissement a ensuite préparé et transmis en décembre les documents préparatoires à l'inspection (notes et grilles d'évaluation).

Sur la base de cette autoévaluation et d'un audit planifié en janvier 2026, l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche apportera les recommandations nécessaires au passage aux RCE. Un plan d'actions construit à partir de l'autoévaluation et de ces recommandations permettra à l'Enssib de définir une trajectoire d'amélioration dans le fonctionnement des fonctions support. Une prise de décision finale sur un passage aux RCE devrait intervenir durant l'année 2026, pour une mise en œuvre, si les conditions sont favorables, au 1^{er} janvier 2027.

Système d'information décisionnel et projet de modernisation numérique

Jalons CE	2022	2023	2024	2025	2026
6. Mise en place du système d'information décisionnel de l'Enssib				V	

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
18 - Déployer le SI décisionnel				V	

Indicateur du COMP 2025-2027 :

Pilotage	2025	2026	2027
Objectif 5 : Moderniser l'environnement numérique et le pilotage des ressources humaines <u>Indicateurs :</u> * Mise en place du SI décisionnel (interne) – Jalon 6 du contrat quinquennal et jalon 18 du projet d'établissement		X	

Pour ce qui concerne la mise en place du système d'information décisionnel (SID), **le développement d'une solution interne est en cours depuis 2023**. Elle vise à permettre d'automatiser le calcul des statistiques et des indicateurs du projet d'établissement et du contrat quinquennal 2022-26 à partir des données du système d'information de l'Enssib.

Cet outil permet également la saisie de valeurs en mode manuel lorsque le calcul automatique n'est pas possible. Les informations détaillées de chacune des statistiques ou indicateurs (métadonnées) peuvent être consultées sur cette plateforme, ainsi que les valeurs annuelles qui sont historisées. Des restitutions sous forme de tableaux sont prévues et la génération de graphiques sont aussi envisagée.

La plateforme SIDRE (SI-Décisionnel et Rapports de l'Enssib) produite en 2024 s'appuie sur un entrepôt de données et sur des outils permettant des restitutions graphiques. L'historisation annuelle des indicateurs et des données statistiques permettra à terme de suivre leur évolution sur plusieurs années.

Toutes les directions métiers impliquées dans le projet ont commencé à saisir leurs données statistiques en 2024-2025. SIDRE permet la création d'une fiche descriptive pour chaque donnée statistique et la saisie de ses valeurs annuelles en mode manuel. En complément de ces saisies, le calcul automatique des données statistiques est étudié et mis en place en fonction des données présentes dans les SI, avec les responsables métiers qui définissent les règles de calcul.

En 2025-2026, la prochaine étape consiste à mettre en œuvre le calcul automatique des indicateurs à partir des données statistiques saisies et fiabilisées, puis à étendre l'usage du SI-Décisionnel à d'autres périmètres, à définir selon les besoins de l'Enssib en lien avec le futur projet d'établissement

En 2024, par ailleurs, la direction de l'Enssib a demandé la réalisation d'un audit sur ses infrastructures et ses applications numériques, des dysfonctionnements ayant été observés. Suite à ce diagnostic, réalisé avec une assistance externe, il a été décidé **d'équiper en 2025 l'ensemble des ordinateurs portables (usagers et personnels) avec l'environnement Office 365 afin de proposer un environnement de travail modernisé, intégré et homogène.** Des actions d'accompagnement au changement ont été mises en œuvre dans ce cadre en fin d'année 2025 (formations, capsules vidéos, tutoriels, etc.).

La mise en place d'une nouvelle GED est enfin envisagée, en lien avec la migration réalisée fin 2025 du système de messagerie et d'agenda des personnels.

Pilotage et transversalité

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
13 - Avoir déployé la comptabilité analytique et le contrôle interne comptable et financier	✗	🕒	🕒	✓	
14 - Avoir mis en place un service financier et comptable				🕒	✓
17 - Avoir mené à bien le projet « Données »	🕒	🕒	🕒	🕒	
19 - Avoir renouvelé l'outil de gestion de scolarité de l'Enssib et migré les applications de scolarité (SVE) vers la sphère Pégase			✗	✗	🕒
20 - Avoir mis en place les trois programmes participatifs transversaux		✓			

Jalon PE13 - Les effectifs du service financier ont été fortement renouvelés durant l'année universitaire 2022-2023. Un nouveau poste dédié au contrôle interne et de la comptabilité analytique a été créé. En 2023, la méthode a été mise en place et les premières analyses en comptabilité analytique ont été réalisées. **Après un travail de présentation des résultats obtenus (relatifs au coût complet des formations) et de la mise à jour des données en 2024, un approfondissement du travail est nécessaire pour mieux partager les informations et avoir la vision du coût complet des diverses activités de l'École.**

En 2025, il a ainsi été mis en place en interne la méthode ministérielle de pilotage au coût complet des activités (P2CA). La diffusion et l'appropriation par l'ensemble des acteurs sont prévues pour 2025-2026.

Le déploiement du contrôle interne a débuté en 2023 – 2024 avec la préparation d'un Organigramme Fonctionnel Nominatif (OFN), d'une cartographie des risques et des plans d'actions concernant les activités du service financier. **Le contrôle interne sera mis en place en 2026, avec l'arrivée d'un nouvel agent comptable**, afin de permettre une validation du projet puis sa présentation en Conseil d'administration. En 2025, la méthode est également déployée avec un élargissement progressif du périmètre (notamment le processus de paye) en lien avec le travail réalisé dans le cadre de l'auto-évaluation pour la prise de décision de passage aux RCE.

La réflexion portant sur la mise en place d'un service financier et comptable (**jalon PE14**) a avancé en 2025 : la demande d'attribution d'un agent comptable de plein exercice, occupant la responsabilité du service financier par délégation de l'ordonnateur, a été validée par la DGFIP. La réponse positive de création d'emploi fonctionnel par la DGRH, reçue en 2026, permettra à l'établissement d'engager un recrutement sur ce poste.

Pour mémoire, le projet « Données » (jalon PE17) a été relancé en 2022 avec l'appui de l'Agence de Mutualisation des Universités et Etablissements d'enseignement supérieur ou de recherche (AMUE). Une première cartographie macro des données de l'Enssib a été réalisée début 2023 et devait être exploitée en lien avec le projet de modernisation numérique 2024-2026 : le retard pris dans ce projet de modernisation en a différé la mise en œuvre. Le recrutement fin 2025 d'un ingénieur informatique assurant les fonctions de délégué à la protection des données et l'arrivée en 2024 – 2025 de deux enseignants intéressés par les questions de gouvernance des données pourraient permettre à l'Enssib de lancer un projet interne structurant en la matière dans le cadre de son prochain projet d'établissement 2027 – 2031.

Concernant le jalon PE19, notons que le projet est reporté : le retard du projet national Pégase ne permet pas à l'établissement de s'engager dans ce projet selon l'échéance prévue. **Le déploiement de Pégase à l'Enssib pourrait intervenir en 2026-2027, après la reprise du projet par le service informatique et la direction des études au deuxième semestre 2026** (si les fonctionnalités proposées par la suite logicielle Pégase sont au moins identiques à celles de la Sphère SVE-Cocktail utilisée actuellement).

La mise en place des programmes participatifs transversaux (jalon PE20) a été réalisée en 2023 avec l'élaboration d'un état des lieux et d'un plan d'action 2024-2026 pour chacun des trois programmes : « Données et science ouverte », « Responsabilité sociétale et environnementale », « prospective métiers et compétences ». Un bilan d'étape validé par le Comité de suivi des programmes est prévu chaque année. La coordination des PPT a été repositionnée en 2024 auprès de la direction de l'établissement. Des réunions régulières permettent de suivre les avancées.

La communication d'informations par les pilotes des PPT a été renforcée depuis la fin d'année 2024 (via le « blog des PPT » accessible aux personnels) avec notamment la diffusion des plans d'actions des 3 programmes transversaux.

L'auto-évaluation engagée en 2025 dans le cadre du processus d'évaluation par le Hcéres a permis de réaliser un **bilan complet des résultats de ces programmes** et d'évaluer le caractère transformant de cette initiative.

Pour 2026, dernière année du projet d'établissement Expert2026, les trois PPT seront reconduits à l'identique de 2025. Le bilan produit en 2025 sera mis à jour.

Transition écologique et développement soutenable

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
16 - Réduire la consommation énergétique du bâtiment (n/n-1) de 5% par an	v	v	v		-5%

Indicateurs du COMP 2025-2027

Transition écologique et développement soutenable - TEDS	2025	2026	2027
Objectif 3 : Décliner la trajectoire TEDS à travers le schéma directeur « développement durable et responsabilité sociétale et environnementale » (SD DD&RSE) 2024-2030 <u>Indicateurs :</u> * Réduction de la consommation énergétique du bâtiment de 5%/ an – Jalon 16 du projet d'établissement * Ratio de personnels et d'étudiants formés aux enjeux de TEDS - indicateur C8.1 du contrat quinquennal		-5%	-5%
		100%	

En 2024, la consommation énergétique finale annuelle se montait à 666 MWh, soit une diminution des consommations globales de 3,4% par rapport à 2023 soit -23 MWh. Plus précisément, les consommations représentaient 442 MWh pour le chauffage et 224 MWh pour l'électricité. Le maintien de la réduction de consommation électrique et de chauffage traduisait ainsi les efforts poursuivis en matière de sobriété énergétique et les effets induits par le raccordement au chauffage urbain (RCU), suite aux investissements réalisés en 2022 et 2023.

On notait ainsi une baisse de 53% des consommations totales de fluides par rapport à 2010. L'objectif du décret tertiaire étant une baisse de 40% pour 2030 et de 50% en 2040, la

réduction de 5% projetée par an en conséquence est atteinte sur la période du projet d'établissement.

En 2025, l'objectif annuel de baisse de -5% fixait la consommation prévisionnelle aux environs de 633 MWh, résultat cependant conditionné par l'aléa climatique, non maîtrisable, le cadencement des travaux et des optimisations techniques, ainsi que l'implication collective des usagers sur ces sujets. Au 1^{er} décembre 2025, nous constatons une légère augmentation des consommations totales de fluides et électriques que nous pouvons cependant expliquer (solicitation importante de nos dispositifs CVC, notamment). Cela constitue toutefois un point d'attention pour l'établissement. L'Enssib poursuivra les efforts engagés en 2026.

La consommation énergétique globale en 2025 a été de 694 377kWh, ce qui représente une augmentation de 4% depuis 2024. Cette augmentation s'explique par une consommation de chauffage de + 40MWh par rapport à 2024, passant de 442MWh à 481MWh. La consommation électrique a quant à elle légèrement diminué (de 11MWh), passant de 223MWh à 212MWh. Des travaux importants d'isolation et d'optimisation d'équipements CVC seront indispensables pour poursuivre la trajectoire fixée par le décret tertiaire. L'Enssib ayant doté son plan pluriannuel d'investissement d'un projet de réhabilitation thermique de l'aile nord inscrit dans le schéma pluriannuel de stratégie immobilière SPSI 25-29, il est prévu en 2026 d'en réaliser une programmation afin de doter l'établissement d'un document de référence et de le positionner pour le prochain CPER.

Ainsi, pour 2026, un objectif réaliste serait de conserver a minima le niveau de consommation de fluides actuel, tout en se préparant pour les travaux de réhabilitation thermique à venir.

Un travail d'élaboration du Schéma directeur Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale, piloté par la référente DD-RSE de l'Enssib, a été mené en comité de direction, en 2024.

Début 2025, l'Enssib a adopté son **schéma directeur DD-RSE**, formalisation de sa stratégie en matière de développement durable et de responsabilité sociétale, structurée autour des axes : pilotage, formation et enseignement, recherche et savoirs, gestion environnementale et politique sociale.

L'Enssib s'est par ailleurs engagée dans la démarche Service public + qui prévoit un axe « Services publics écoresponsables ». Celui-ci est intégré à son schéma directeur DDRSE et contribue à la montée en compétence collective de l'établissement en matière d'enjeux DDRS.

En 2025, l'établissement a de nouveau renseigné les **indicateurs SPE** (Services publics écoresponsables) dans la plateforme de suivi *#Dialogue*. Dans la continuité de ces engagements, plusieurs personnels ont pu suivre des formations dans le champ de la transition écologique, avec une approche « métiers ». Des ateliers proposés par la ComUE (Cotech Transitions) ont été suivis en 2025 par des personnels de l'Enssib sur les thématiques achats durables, patrimoine et budget vert.

Des ateliers d'information/sensibilisation ont également été ouverts aux personnels et publics de l'Enssib dans le cadre du programme participatif transversal RSE (atelier Cerema, méridiennes thématiques, Prix *Lire pour agir*, etc....).

L'Enssib a poursuivi en 2025 son effort de réduction de son empreinte environnementale et énergétique, en participant notamment au *Challenge Cube État 2025*, ceci afin de sensibiliser les

usagers aux écogestes et aux objectifs du décret tertiaire. L'établissement a d'ailleurs bénéficié dans ce cadre d'un audit du bâtiment du *Cerema*.

Une opération de relamping LED a été initiée en interne durant cette année dans l'aile nord du bâtiment comprenant la réduction par deux des points d'éclairages dans les salles de cours et bureaux.

En 2026, dans le cadre du déploiement du schéma directeur DDRSE, de nombreuses formations et actions de sensibilisation continueront d'être proposées aux personnels. Une journée sera également organisée pour les enseignants-chercheurs de l'École autour des enjeux de responsabilité sociale de la Recherche ; elle est en cours d'élaboration. Une action de formation collective des personnels aux enjeux de « numérique responsable » est inscrite dans le Plan de développement des compétences 2026.

Plusieurs actions mentionnées dans le SD-DDRSE seront lancées en 2026 : élaboration d'un Plan Mobilité et d'un Plan Handicap, recrutement d'une Ambassadrice étudiante RSE, approche responsable de l'organisation d'évènements, etc.

Objectif 11 : Inscrire pleinement l'École dans son écosystème autour de projets fédérateurs (DSO, RSE)

Actions

- Sensibilisation des personnels et des publics en formation aux enjeux DSO (Données et Science ouverte) et RSE (Responsabilité sociétale et environnementale)
- Intégration de ces enjeux aux formations initiales et continues dispensées par l'Enssib
- Mise en œuvre de journées d'étude interprofessionnelles et de rencontres « Science et société » en lien avec chacun des programmes
- Appel à initiatives auprès des étudiants de l'Enssib, en lien avec un des programmes.

Indicateurs CE	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Cible 2026
C8. Mise en œuvre des projets fédérateurs DSO et RSE					
C8.1 Ratio de personnels et d'étudiants sensibilisés aux enjeux DSO et RSE	Sans objet	72% 50%	74% 53%	85% 75%	100%
C8.2 Nombre annuel d'heures de formation proposées dans le champ des programmes DSO et RSE	Sans objet	377 (PDC) 360 (FI et FTLV)	380 (PDC) 370 (FI et FTLV)	400 (PDC) 400 (FI et FTLV)	500
C8.3 Nombre annuel d'événements (et nombre d'inscrits à ces événements) organisés en lien avec les programmes DSO et RSE	3 (1 300)	8 (2300)	8 (2300)	9 (2500)	10 (3 000)

Pour l'indicateur CE 8.2, les données correspondent, d'une part, au nombre d'heures de formation suivies par les personnels dans le cadre du plan de développement des compétences (PDC) et, d'autre part, au nombre d'heures de formation proposées aux étudiants en formation initiale (FI) et aux professionnels en formation tout au long de la vie (FTLV).

Données et Science ouverte : restructuré en 2025

En 2024, l'Enssib a consolidé son engagement en faveur de la promotion de la Science ouverte et des enjeux de sciences et société, à travers l'adoption d'une Charte « Science ouverte » et

d'une Charte « Sciences et société » validées par le Conseil scientifique et le Conseil d'administration de l'Enssib.

La charte « Science ouverte » de l'Enssib souligne six engagements en faveur de la structuration, la gestion et le partage des données de recherche : Développer une politique d'établissement et une culture en faveur de la Science ouverte ; Développer les compétences nécessaires à la Science ouverte ; Généraliser l'accès aux publications scientifiques de l'Enssib ; Collaborer aux réseaux professionnels et scientifiques de manière ouverte ; Structurer, partager et ouvrir les données de la recherche ; S'engager pour une programmation Sciences et Société en libre-accès.

En impulsant le **dialogue entre les sciences et la société**, l'Enssib met en œuvre l'accès et l'éducation à une information scientifique fiable, de qualité. L'Enssib s'engage en faveur de ce dialogue en étant un lieu de formations professionnelles, d'expertises et d'échanges pour penser, agir et interagir avec les faits de société et les innovations sociales par les sciences humaines et sociales. Dans un contexte de transition numérique, avec notamment le développement de l'intelligence artificielle, et de transition écologique, les métiers auxquels forme l'Enssib évoluent. La contribution de l'Enssib à la structuration du paysage scientifique et professionnel dans ces domaines se veut déterminante. L'Enssib a pour vocation de promouvoir la diffusion des savoirs, en tant qu'éditeur public en sciences de l'information, des bibliothèques et histoire du livre, mais aussi à travers une programmation scientifique et culturelle, ainsi qu'une bibliothèque spécialisée.

Suite au départ de la chargée de mission en charge de ces questions, la mission a connu une interruption de plusieurs mois avant sa reprise en septembre 2025, à l'arrivée d'une nouvelle référente. L'automne 2025 est ainsi consacré à une mission d'analyse et de diagnostic qui sera suivie de l'élaboration d'un plan d'action pour la fin d'année.
La mise en œuvre opérationnelle des chartes sera rendue effective, sur cette base, en 2026.

Nous ne reviendrons pas ici sur le cadre défini pour la RSE, décrit ci-dessus dans l'objectif 10.

Formation des personnels aux enjeux DSO et RSE (indicateur C8.1)

En 2024, **74% des personnels de l'Enssib ont suivi une action de sensibilisation aux enjeux DSO et RSE** (pour un total de **380 heures de formation suivies par les personnels** sur les enjeux relatifs à la transition écologique, à la lutte contre les VSS (Violences Sexistes et Sexuelles) et à la Science ouverte et aux données. Après la programmation riche de 2023 (fresque du climat, atelier 2 tonnes, world café), l'année 2024 a permis la mise en place de nouveaux moments de sensibilisation : ciné débat ; RSE : Achats durables ; Atelier de compréhension des leviers d'accélérateur de la transition écologique ; IA : de nouvelles opportunités à explorer ; Former les usagers à l'heure de chatGPT. Le cycle IA et compétences informationnelles entamé en 2025 se poursuivra sur 2026.

Avec le soutien des moyens mobilisés dans le COMP 2025-2027 et dans le cadre de son nouveau schéma DD-RSE, l'Enssib a maintenu **en 2025** son engagement dans la transition écologique, en faisant de la formation un levier de transformation collective :

- Poursuite des actions de formations ciblées dans le **Plan de développement des compétences 2025** des personnels, pour accompagner l'évolution des pratiques et des savoirs métiers dans des cadres réglementaires évolutifs (achats publics responsables,

sobriété énergétique et numérique, gestion de la biodiversité, etc.). Des actions de sensibilisation ont été initiées en 2025 (« construire un budget vert », « pilotage des ressources financières et transition écologique ») et se poursuivront en 2026 (actions qui se poursuivront en 2026) pour favoriser la mobilisation des acteurs dans leurs activités quotidiennes et contribuer à la réduction de l'empreinte environnementale de l'établissement : mettre en œuvre une organisation éco-responsable des événements, diffuser des gestes numériques responsables, favoriser les mobilités durables, intégrer la transition écologique à la formalisation des partenariats, etc.

- La **formation des enseignants-chercheurs** à la transition écologique a été identifiée comme une **priorité stratégique de l'établissement en matière de formation des personnels**, dans la continuité des préconisations ministérielles (cf. lettre de cadrage du MESR, septembre 2024). Cette montée en compétence collective doit cibler la capacité de l'Enssib à se positionner scientifiquement sur les enjeux de transition écologique à partir de ses spécialités d'enseignement et de recherche, accompagner l'essor d'une recherche plus responsable et durable, en lien avec les critères d'évaluation d'impact environnemental définis par le Hcéres, et permettre l'évolution des enseignements en corrélation avec les enjeux d'adaptation des métiers et de prospective pour une économie verte.

En 2026, le plan de développement des compétences (PDC) de l'Enssib poursuivra son objectif de favoriser le développement professionnel des personnels ; il s'articule autour de quatre grands axes qui permettent la mise en place de dispositifs de formation collectifs, proposés à l'ensemble des agents ou à des équipes ciblées, ainsi que la réalisation des formations individuelles validées dans le cadre des entretiens de formation annuels, dont l'importance doit être ici rappelée. Des formations collectives dans le domaine de la cybersécurité et des enjeux éthiques de l'IA seront proposées. Les formations mises en œuvre par ce plan s'inscrivent également dans les priorités retenues pour l'année 2026, avec comme thématiques principales les enjeux et les défis informationnels, l'intelligence artificielle (IA), une sensibilisation collective aux enjeux de numérique responsable, le management ou encore une initiation aux nouveaux postes de travail informatique dans le cadre de la mise en place de Microsoft 365.

Formation des étudiants et des élèves aux enjeux DSO et RSE (indicateur C8.1)

En 2024, 53% des étudiants et élèves en formation initiale ont suivi une sensibilisation aux enjeux DSO et RSE (50% en 2023). L'École souhaitait atteindre 75% de ces publics formés en 2025. Avec le soutien des moyens mobilisés dans le COMP 2025-2027, **l'Enssib a poursuivi en 2025 son engagement dans la formation des étudiants, élèves et usagers à la transition écologique.**

Les différentes formations de masters dispensées par l'Enssib délivrent des unités d'enseignements (UE) relatives aux enjeux DSO et RSE, la RSE incluant l'éducation aux médias et à l'information et la lutte contre la désinformation :

- Au-delà des fake news (18h ; master « Sciences de l'information et des bibliothèques » - SIB, 1 UE libre) ;
- Les données dans les métiers de l'information (48h ; master SIB 1) ;
- Langages et objets informatiques (16h ; master SIB 1 UE2, EC2) ;
- Méthodes et outils de traitement des données (50h ; master 2 SIBIST UE2) ;
- Algorithmique et programmation (21h ; master « Humanités numériques » - HN, 1^{ère} année) ;
- Bases de données relationnelles (21 et 15h ; master HN 2^{ème} année)

La formation des conservateurs de l'État et de la Ville de Paris, DCB, a également intégré des UE sur ces sujets : « Données et Science ouverte » (48h ; DCB 32) ; UE « Enjeux », sous-module « Développement durable et RSE » (12h ; DCB 32).

Le module du Tronc commun de l'INSP dédié à la transition écologique a été proposé en 2025 et sera reconduit en 2026.

La formation des bibliothécaires de l'État et de la Ville de Paris, FIBE, dispense par ailleurs une option « Données et Science ouverte » (18h).

Formation continue des professionnels aux enjeux DSO et RSE

L'Enssib a également inscrit la sensibilisation aux enjeux DRS dans son offre de **formation continue** en direction des professionnels des bibliothèques, avec un parcours de FTLV en 5 focus, de 3 heures chacun, ciblant l'intégration de la transition écologique aux activités bibliothéconomiques. En 2024, ce parcours a été complété par une formation de deux jours, spécifique au pilotage de la transition écologique en bibliothèque.

En 2025, en FTLV, ce parcours et ce stage ont été reconduits à destination des professionnels (formation continue). Une journée dédiée à ces sujets a également été intégrée à un stage phare de l'Enssib, « Quoi de neuf en bibliothèque ».

En 2026, la transition écologique restera inscrite au catalogue de la FTLV (focus). Un parcours de 3 focus dédiés aux enjeux informationnels et à la lutte contre la désinformation est également programmé.

Organisation d'événements

Concernant l'indicateur C8.3, la programmation 2025 en matière de données et Science ouverte s'est structurée autour :

- d'un ensemble d'**actions participatives** destinées à l'ensemble des publics de l'Enssib, internes comme extérieurs (méridiennes, labo des métiers, Midis et Journée de la recherche, ateliers de co-construction de la future bibliothèque numérique, atelier de découverte de l'IA) ;
- de l'événement **Biennale du numérique 2025**, organisé durant 2 journées à l'automne, qui a porté sur la thématique de la gouvernance des données

L'Enssib renforce par ailleurs **pour 2026 sa participation à des réseaux et projets** travaillant sur ces thématiques : participation déjà mentionnée à l'Atelier de la donnée **DataLystE**, aux travaux du groupement français de l'industrie de l'information (Gf2i), implication dans le **projet Integria** en tant que lauréat de l'appel à projet « Compétences et métiers d'avenir ».

En 2024, l'Enssib avait pu recruter une ambassadrice étudiante RSE sur financement de la Région Auvergne Rhône-Alpes, avec un enjeu de rayonnement et de participation aux réseaux étudiants du site porteurs d'initiatives DRS. À noter, la mise en œuvre d'une action RSE à destination des étudiants.es sur fonds CVEC/Crous (atelier mobilité durable), ainsi que des actions de portée locale (Prix *Lire pour agir* en partenariat avec la Maison de l'environnement du Rhône) et internationale (participation d'étudiants au Green Library Award de l'IFLA).

Un.e étudiant.e sera de nouveau recruté.e sur le poste d'ambassadeur/ambassadrice RSE en 2026. Il/elle sera rattaché.e à la nouvelle *Direction des Transitions et de la prospective*, avec pour objectifs d'associer les étudiants.es de l'École au déploiement du Schéma directeur DDRSE et de favoriser la montée en compétence (individuelle/collective) sur les problématiques RSE.

Jalons du Contrat État 2022-2026

Jalon Contrat État (CE)	2022	2023	2024	2025	2026
1. Participation à au moins un projet inter-établissement coordonné par la ComUE	1	1	1	1	1
2. Participation à la coordination des stratégies RSE mise en place par la ComUE		v	v	v	v
3. Avoir obtenu deux financements pour projets nationaux ou internationaux durant la période contractuelle					
4. Création d'un diplôme ou d'une certification, accessible en formation initiale, et d'une formation continue dans le domaine de la gouvernance des données.			 v	v v	v v
5. Refonte de la bibliothèque numérique OPENssib					v
6. Mise en place du système d'information décisionnel de l'Ensib				v	
7. Décision prise sur le passage de l'Ensib aux RCE					v

Indicateurs du Contrat État 2022-2026 – Axe 1

Indicateurs CE	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Cible 2026
1. Capacité de réponse de l'Enssib à des appels à projet					
1.1. Nombre annuel de projets présentés / retenus.	5 / 3	5 / 3*	5 / 2	6/4	10 / 5
Sous-indicateur : nombre annuel de projets présentés / retenus avec soutien de la cellule ComUE, le cas échéant dans le cadre d'appels à projet (dont projets européens ou internationaux)	0 / 0	2 / 1**	0 / 0	0 / 0	0 / 0

Indicateurs du Contrat État 2022-2026 – Axe 2

Indicateurs CE	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Cible 2026
AXE 2. Développer le projet scientifique de l'Enssib pour consolider son modèle organisationnel et économique					
2. Diversification des publics de la formation					
2.1. Part annuelle des publics payants dans le total de stagiaires de la FTLV	6%	3%	4%	3%	10%
3. Rayonnement de la recherche					
3.1 Nombre annuel de publications par enseignant-chercheur en termes de monographies, articles de revue avec comité de rédaction, autres articles, etc. (dont publications en co-rédaction)	3,4 (0,9)	2,4 (0,6)	1,5 (0,4)	2,6 (0,4)	4 (1,2)
4. Consultation des sites de références de l'Enssib					
4.1 Nombre total annuel de consultations des sites de référence de l'Enssib	5,5 M	5,6 M	5,1 M	4,7 M	6 M
4.2 Pourcentage de données structurées avec identifiants pérennes dans la bibliothèque numérique	0	0	0	0	80%
5. Développement des ressources propres de l'Enssib					
5.1 Taux annuel de ressources propres par rapport au budget global de l'établissement	17,7%	23,7%	25,4%	23,3%	23,3%
5.2 Moyens financiers nouveaux investis annuellement dans le développement des ressources propres	17 k€	23,6 k€	79 k€	123 k€	60 + 30 k€

Indicateurs du Contrat État 2022-2026 – Axe 3

Indicateurs CE	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Cible 2026
AXE 3. Renforcer la marque Enssib					
C6. Évaluation des formations initiales et continues de l'Enssib					
C6.1. Taux annuel de formations évaluées par les apprenants, par voie numérique, sur nombre de formations totales dispensées (l'ensemble des stages de la FTLV est comptabilisé pour 1 formation)	3 / 7	3 / 7	4/7	7/7	7 / 7
C6.2. Participation des communautés professionnelles à l'ensemble des conseils de perfectionnement et des conseils de professionnels des formations dispensées	100%	100%	100%	100%	100%
C7. Animation des communautés professionnelles et de recherche de l'Enssib					
C7.1 Nombre de colloques, séminaires et journées d'étude organisés par l'Enssib	31	67	76	75	80
C7.2 Part annuelle des personnels ayant effectué une mobilité sortante (%) / Part annuelle des apprenants ayant effectué une mobilité sortante (%)	3,6% 3%	3,6% 12%	6,4% 8,8%	4,9% 12,7%	6 % 6%
C7.3 Nombre annuel de mobilités entrantes des personnels / Nombre annuel de mobilités entrantes des apprenants	2 21	5 14	4 16	32 16	4 25

Indicateurs du Contrat État 2022-2026 – Axe 3 (suite)

Indicateurs CE	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Cible 2026
AXE 3. Renforcer la marque Enssib					
C8. Mise en œuvre des projets fédérateurs DSO et RSE					
C8.1 Ratio de personnels et d'étudiants sensibilisés aux enjeux DSO et RSE	Sans objet	72% 50%	74% 53%	85% 75%	100%
C8.2 Nombre annuel d'heures de formation proposées dans le champ des programmes DSO et RSE	Sans objet	377 (PDC) 360 (FI et FTLV)	380 (PDC) 370 (FI et FTLV)	400 (PDC) 400 (FI et FTLV)	500
C8.3 Nombre annuel d'événements (et nombre d'inscrits à ces événements) organisés en lien avec les programmes DSO et RSE	3 (1 300)	8 (2300)	8 (2300)	9 (2500)	10 (3 000)

Jalons du Projet d'établissement EXPERT2026

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
1. Obtenir une nouvelle inscription du diplôme COBD au RNCP	v				
2. Avoir intégré au DCB l'ensemble des modules du tronc commun de l'INSP à la rentrée de janvier				v	v
3. Inscrire des étudiants en doctorat	x	x	x	x	x
4. Mettre en place une harmonisation de l'évaluation des enseignements				v	v
5. Financer les droits d'inscription du DUSIB revenant à l'Enssib à hauteur de 30 %					v
6. Participer à un réseau de recherche européen	1	2	1	1	1
7. Avoir obtenu 2 ANR (ou financements pour projets nationaux ou internationaux) sur la période	x	x	x	x	1
3bis- Augmenter le nombre de doctorants encadrés ou co-encadrés par des enseignants-chercheurs de l'Enssib (valeur socle = 10)	10	10	12	21	21
8. Avoir mis en œuvre le réseau des alumni					v
9. Avoir totalement refondu la bibliothèque numérique					v

Jalons du Projet d'établissement EXPERT 2026 (suite)

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
10. Ouvrir le site miroir en anglais	v				
11. Avoir accueilli une Erasmus Staff Week				v	
12. Prendre une décision sur un passage aux RCE au plus tard en			🕒	🕒	v
13. Avoir déployé la comptabilité analytique et le contrôle interne comptable et financier	x	🕒	🕒	v	
14. Avoir mis en place un service financier et comptable				🕒	v
15. Dégager de nouvelles recettes propres, à hauteur de	137,6 K€	36,1 k€	203 k€	-41 k€	-3 k€
16. Réduire la consommation énergétique du bâtiment (n/n-1) de 5% par an	v	v	v	🕒	-5%
17. Avoir mené à bien le projet « Données »	🕒	🕒	🕒	🕒	
18. Déployer le SI décisionnel		🕒	🕒	v	
19. Avoir renouvelé l'outil de gestion de scolarité de l'Enssib et migré les applications de scolarité (SVE) vers la sphère Pégase			x	x	🕒
20. Avoir mis en place les trois programmes participatifs transversaux		v			



17-21 boulevard du 11 novembre 1918
69623 Villeurbanne Cedex | France
www.enssib.fr

